

RiMe

Rivista dell'Istituto
di Storia dell'Europa Mediterranea

ISSN 2035-794X

numero 11/1, dicembre 2013

L'islamisation de la révolution Tunisienne

Mustapha Kraiem

DOI: 10.7410/1075

Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea
Consiglio Nazionale delle Ricerche
<http://rime.to.cnr.it>

Direttore responsabile

Antonella EMINA

Direttore editoriale

Luciano GALLINARI

Segreteria di redazione

Esther MARTÍ SENTAÑES

Comitato di redazione

Grazia BIORCI, Maria Eugenia CADEDDU, Monica CINI, Alessandra CIOPPI, Riccardo CONDRÒ, Gessica DI STEFANO, Yvonne FRACASSETTI, Raoudha GUEMARA, Maria Grazia KRAWCZYK, Maurizio LUPO, Alberto MARTINENGO, Maria Grazia Rosaria MELE, Maria Giuseppina MELONI, Sebastiana NOCCO, Michele M. RABÀ, Riccardo REGIS, Oscar SANGUINETTI, Giovanni SERRELI, Giovanni SINI, Luisa SPAGNOLI, Patrizia SPINATO BRUSCHI, Federica SULAS, Massimo VIGLIONE, Isabella Maria ZOPPI

Comitato scientifico

Luis ADÃO DA FONSECA, Sergio BELARDINELLI, Michele BRONDINO, Lucio CARACCILO, Dino COFRANCESCO, Daniela COLI, Miguel Ángel DE BUNES IBARRA, Antonio DONNO, Giorgio ISRAEL, Ada LONNI, Massimo MIGLIO, Anna Paola MOSSETTO, Michela NACCI, Emilia PERASSI, Adeline RUCQUOI, Flocel SABATÉ i CURULL, Gianni VATTIMO, Cristina VERA DE FLACHS, Sergio ZOPPI

Comitato di lettura

In accordo con i membri del Comitato scientifico, la Direzione di RiMe sottopone a referee, in forma anonima, tutti i contributi ricevuti per la pubblicazione

Responsabile del sito

Claudia FIRINO

RiMe – Rivista dell'Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea (<http://rime.to.cnr.it>)

Direzione: via S. Ottavio, 20 -10124 TORINO -I

Tel. +39 011670 3790 -Fax +39 0118124359

Segreteria editoriale: via G.B. Tuveri 128 -09129 CAGLIARI -I

Telefono: +39 0704036 35 / 70 -Fax: +39 070498118

Redazione: rime@isem.cnr.it (invio contributi)

Indice

Fascicolo 1

Antonella Emina	5-17
<i>Histoire et Mémoire dans les Origines d'Amin Maalouf</i>	
Mustapha Kraiem	19-65
<i>L'islamisation de la révolution Tunisienne</i>	
Luca Lecis	67-94
<i>L'africanizzazione della Chiesa. L'Africa da terra di missione a missionaria</i>	

Focus

Corona d'Aragona Sardegna

a cura di

Esther Martí Sentañes

Esther Martí Sentañes	97
<i>Presentazione</i>	
Fabrizio Alias	99-131
<i>Possitis ordinare, ponere et facere...imposicionem: la concessione regia delle imposte municipali ai consiglieri di Cagliari attraverso il Coeterum (1327)</i>	
Alberto Virdis	133-167
<i>The Tuili Altarpiece's Tabernacle-Niche: Theology, Science and Religious Practices in a Late-Medieval Sardinian Retablo</i>	
Giovanni Serreli – Aldo Aveni	169-190
<i>Componiment o censo individual del 1353 relativo al feudo di Gherardo Donoratico, nel Regno di 'Sardegna e Corsica'. Prima notizia</i>	

- Luciano Gallinari
Nuevas hipótesis sobre la relación familiar entre Brancaleone Doria y el futuro juez de Arborea Mariano V en las fuentes de finales del siglo XIV 191-232

Rassegne e recensioni

- Manuel Joaquín Salamanca López
Teatro e festività nella Napoli aragonese, di Cristiana Anna Ad-
desso, Firenze, Leo S. Olschki Editore, 2012, 170 p. 235-237
- Corrado Zedda
Tavola rotonda. Tra fonti e metodologie: Riflessioni multidisciplinari sulla Sardegna tra VIII e XI secolo (Cagliari, 11 dicembre 2013) 239-263

Fascicolo 2

Nuovi apporti sulle relazioni italo-argentine a cura di Luciano Gallinari

- María Cristina Vera de Flachs - Luciano Gallinari 5-8
Presentazione
- María Cristina Vera de Flachs 9-31
Un viajero italiano en Hispanoamérica en tiempos de la emancipación: Giuseppe Bocchi
- Francesco Surdich 33-55
L'attività di esplorazione e colonizzazione nella Patagonia centrale di Francesco Pietrobelli
- Cristina Seghesso de López 57-81
Fuentes italianas y actores en el proceso revolucionario del Plata
- Norma Dolores Riquelme 83-119
Argentina y el Vaticano. Desarrollo y progreso en tiempos conflictivos (1966 -1967)

María Inés Rodríguez Aguilar	121-171
<i>Tradiciones italianas para la imaginación histórica en Argentina</i>	
Marzia Rosti	173-204
<i>Terre ancestrali e risorse naturali: i diritti indigeni nell'Argentina odierna fra tutela e sviluppo economico</i>	
Maria Grazia Krawczyk	205-239
<i>The new Argentinean broadcasting law and the reaction on national and international press</i>	
Celina Lertora	241-264
<i>Nuevos aportes documentales sobre la cooperación CONICET-CNR</i>	

L'islamisation de la révolution Tunisienne

Mustapha Kraiem

Résumé

L'évolution de la révolution tunisienne avec la prise de pouvoir des islamistes confirme que les pays du monde arabe, en se positionnant soit pour une islamisation de l'État soit pour une étatisation de l'Islam, continuent à éluder le problème de la modernité c'est-à-dire la séparation du politique et du religieux. Un bref aperçu historique de la Tunisie montre que même Bourguiba, le réformateur de la société tunisienne moderne et libérateur de la femme, n'a pu avancer sur le chemin de la sécularisation que par étapes, en se réclamant de la raison mais aussi du Coran et en alimentant ainsi l'ambiguïté exploitée par la Nahdha, le parti islamiste au pouvoir. Même après la révolution, les élites modernistes ont du mal à élaborer un projet structurel moderne qui soit une véritable refonte du système ancien et puisse ouvrir les portes d'un processus de démocratisation fondé sur une réelle liberté individuelle. Pourtant la pensée novatrice de M. Talbi proclame que la sécularisation de la société est la seule voie d'issue pour que les pays musulmans sortent de l'immobilisme.

Mots clés

Révolution; contre-révolution; état; islamisation; laïcité; sécularisation; liberté; développement; démocratie.

Abstract

The evolution of the Tunisian revolution and the empowerment of Islamists confirm that the Arab world, either for Islamization of the nation or for nationalization of Islam, continues eluding the problem of modernity that is the separation of politics and religion. A brief history of Tunisia shows that even Bourguiba, the great reformer of modern Tunisian society and women's liberator, has been able to advance step by step on the path of secularization, claiming either the right or the Koran. So, it has stimulated ambiguity finally handled by the Nahda, the Islamist party in power, to Islamize the society according with the Bourguiba constitution. Even after the revolution, the modernist elites are not able to develop a modern structural project that is a real renewal of the old system and may launch a process of democratization based on a real individual freedom. Yet, the innovative thought of M. Talbi proclaims his conviction that the secularization of society is the only way for Muslim countries to overcome the paralysis.

Keywords

Revolution; counter-revolution; state; islamization; secularism; secularization; freedom; development; democracy.

1. *Bref aperçu historique* – 2. *Discrédit de l'État nationaliste* – 3. *Les hostilités contre les islamistes* – 4. *Bilan du processus de sécularisation* – 5. *La constitution et la séparation entre l'État et la religion* – 6. *Après la chute de Ben Ali, État civil ou État islamique ?* – 7. *Les élites modernistes et la culture traditionnelle* – 8. *Mohamed Talbi et la sécularisation intégrale* – 9. *La marche irrésistible de la contre révolution* – 10. *Changements et archaïsmes historiques* – 11. *Bibliographie sélective*

Depuis le début de la période contemporaine, les pays arabes, confrontés à la question des rapports entre État et religion, ont balancé entre le choix des deux volets du diptyque, soit l'islamisation de l'État soit l'étatisation de l'Islam. Les deux alternatives ont le mérite d'écarter le problème fondamental de la modernité, à savoir la séparation du politique et du religieux, autrement dit, la sécularisation irréversible de la société qui fait de la religion une affaire privée de tous les citoyens qui conquièrent pleinement leur liberté de croyance et de conscience. Mohamed Talbi vient de développer une pensée audacieuse pour le monde musulman voulant concilier, en se fondant sur le Coran, l'Islam et la sécularisation, détruisant ainsi l'un des obstacles majeurs à l'accès des sociétés musulmanes à la modernité.

1. Bref aperçu historique

À vrai dire, depuis le début de l'Islam, et en particulier avec l'avènement des Omeyyades, l'Islam a été instrumentalisé pour légitimer l'action politique. Avec, certes, des exceptions, les oulémas se sont mis au service du pouvoir et ont justifié les décisions du prince. Il faut cependant reconnaître que les chefs politiques ne contestaient nullement l'idéologie religieuse et faisaient preuve de soumission aux dogmes et aux pratiques religieux et se proclamaient protecteurs de l'Islam. Dans l'Empire ottoman, le cheikh el islam, la plus haute autorité religieuse, siégeait au sein du Gouvernement. De toutes les façons, les manifestations sociales, les fêtes, les coutumes, les prati-

ques au quotidien, les grandes décisions concernant la guerre et la paix étaient empreintes de l'esprit et des valeurs de l'Islam et l'on peut affirmer que l'on se trouvait face à une volonté générale de l'islamisation de l'État.

La colonisation du monde arabe et son sous-développement devaient entraîner au lendemain des indépendances un changement important, imposé par la nécessité d'une politique de développement sous forme d'une industrialisation et d'une relative harmonisation des valeurs traditionnelles en vue de s'adapter aux nécessités économiques et culturelles du monde développé, qui continue à imposer sa domination malgré des indépendances souvent fictives. La nature traditionnelle des États islamiques devenait de plus en plus caduque par rapport aux nouvelles normes de gouvernance dans les pays avancés, d'autant plus que les sociétés islamiques, libérées de la colonisation directe, croyaient que leur lutte de libération représentait une victoire sur les colonisateurs et que leur salut futur consistait dans un retour aux valeurs anciennes et particulièrement islamiques.

Les élites modernistes, majoritaires au sein des mouvements de libération nationale, souvent détenteurs d'une double culture, orientale et occidentale, aspiraient à mener des réformes susceptibles de briser le sous-développement et le déclin millénaire de leur société. Qu'il s'agisse des nationalistes arabes au Moyen-Orient ou de ceux du Maghreb avec Bourguiba comme représentant topique, tous ces artisans de la décolonisation se considéraient porteurs de projets modernistes de développement global, sur lesquels ils avaient, du reste, fondé leur légitimité. Seulement, ils prenaient conscience des résistances de la population, majoritairement attachée à une identité linguistique et religieuse très forte et à une culture traditionnelle, empreinte de superstitions, de prodiges, de mythes et de contes surnaturels voir même de magie.

Les élites de l'époque qui, souvent, partageaient au sein de leurs proches et de leur famille des facteurs importants de cette culture, se rendaient compte qu'il leur était impossible de rentrer directement en conflit avec la religion et ses cadres. La stratégie partout adoptée consistait à l'étatisation de la religion. Les leaders politiques, quelles que soient leurs convictions religieuses, qui peuvent changer de l'un à l'autre, faisaient preuve publiquement d'un respect absolu de

l'islam et de son patrimoine historique, allant, comme Bourguiba, jusqu'à prendre dans le sens propre du terme, l'habit et le discours des Émiris des croyants lors de certaines manifestations religieuses du Mouled à Kairouan ou à la Zitouna. Ils proclamaient qu'ils étaient les guides des fidèles dans ce monde et qu'à ce titre, ils avaient le droit d'interpréter le livre sacré grâce à l'*ijtihad*. C'est en recourant à ce subterfuge que Bourguiba avait théorisé l'étatisation de la religion et de son personnel, devenu quasiment des fonctionnaires, soumis et totalement dépendants de l'État, surtout lorsqu'on considère que les revenus et les biens du monde religieux furent nationalisés par l'État avec l'unification et la sécularisation de la justice et de l'enseignement, et la suppression des biens *habous* étatisés. Cette politique avait quasiment effacé l'opposition de l'islam officiel à l'encontre des grandes réformes séculières, opérées par Bourguiba dans le domaine de la vie publique et notamment concernant les mesures en faveur de la libération de la femme.

La soumission des élites religieuses officielles n'avait engendré un apaisement de la contestation islamique que durant une décennie environ. Au milieu des années soixante, nous assistions à un réveil de plus en plus spectaculaire de ce que l'on pourrait appeler l'Islam politique populaire. Il s'agit d'islamistes, issus en général des milieux populaires, souvent des lettrés représentatifs de secteurs marginalisés qui n'ont pas pleinement profité de la croissance, des enseignants, d'anciens zitouniens ou des diplômés d'Orient qui ne trouvaient pas d'emplois au sein de l'administration et du secteur moderne de l'économie, ou simplement des étudiants venus de l'intérieur et imbus de valeurs identitaires. Des prédicateurs apparaissaient et se consacraient à des prêches, dans les mosquées surtout, réunissant une présence de plus en plus nombreuse. Ces jeunes étudiants envahissaient les campus universitaires, prenaient le contrôle de nombreuses facultés et n'hésitaient plus à affronter ni leurs collègues de la gauche estudiantine ni surtout les forces de l'ordre, lorsqu'ils se sont rendu compte de la force qu'ils représentaient dans les premières années de la décennie soixante-dix.

Il faut dire que la conjoncture sociale et politique avait grandement favorisé la contestation islamique. En Tunisie, l'État Parti avait effacé toute liberté des citoyens qui se voyaient contrôlés et menacés dans

leur vie publique par une bureaucratie d'un parti et d'une police politique tentaculaire, dont le système de gestion repose en premier lieu sur la répression avec la torture et la prison. La faillite de l'expérience socialiste des coopératives, qui avait provoqué la faillite de l'économie et la croissance de la pauvreté, conjuguée avec le despotisme politique avaient engendré quasiment une rupture entre la société et l'État bourguibien. Sur le plan pan arabe, la défaite de juin 1967 avait provoqué un traumatisme au sein de l'opinion publique arabe et entraîné une colère et une perte d'illusions à l'encontre de toutes les élites politiques modernistes, accusées au surplus d'avoir échoué dans leurs promesses de développement économique et social. L'échec des États modernistes avait ouvert la place aux régimes théocrates du Moyen-Orient et le vide ainsi créé devait être exploité par les pays du Golfe et l'Arabie Saoudite en tête. Les Saoudiens orientaient leur nouvelle politique dans deux directions complémentaires. Ils accordaient des aides et des prêts à des pays en faillite avec la condition pour ces pays de se montrer bienveillants à l'égard de l'Islam et en même temps, ils construisaient des mosquées dans ces pays et donnaient des subventions importantes aux groupes islamistes.

C'était le début du déclenchement du processus destiné à islamiser les États et les sociétés locales ou si l'on veut l'islamisation des États. Pour les élites gouvernantes des pays du Golfe, il y a là un projet bien planifié, conçu pour briser toute tentative de modernité, susceptible de remettre en cause le pouvoir de monarchies archaïques menacées d'effondrement par l'émergence de modèles démocratiques et de justice sociale. Les traits de ce projet finissent par apparaître clairement aux yeux des élites modernistes, d'autant plus qu'avec la décomposition des régimes post coloniaux, les islamistes jugeaient le moment favorable pour imposer leur projet d'islamisation de leur société. Les conditions sont désormais réunies pour un affrontement entre des États discrédités et des islamistes offensifs.

2. Discrédit de l'État nationaliste

En Tunisie et dans d'autres États, l'échec des expériences socialistes avait obligé les régimes à modifier leur politique économique. C'était notamment en Tunisie et en Égypte la période de *l'Infitah*, un libéralisme qui tournait le dos au développement socialiste et qui ouvrait la porte toute grande à l'initiative privée, à la privatisation des entreprises publiques et à l'ouverture des frontières pour le secteur commercial. Il est vrai que cette politique avait engendré une réactivation de la vie économique, un surplus de bien être pour la classe moyenne et un enrichissement considérable d'une minorité d'entrepreneurs dans l'import-export, dans l'achat des entreprises publiques et dans le secteur industriel. Seulement cette croissance, née dans les premières années 1970, devait connaître un essoufflement à la fin de la décennie pour subir une crise profonde dans les années 1980 à tel point que la Tunisie était parvenue au bord de la faillite en 1986 et dut se soumettre à un plan de restructuration, imposé par le F.M.I. et la Banque Mondiale.

À l'image de son chef, le régime bourguibien, depuis la crise des coopératives et la brutale détérioration de la santé du chef de l'État, était sérieusement ébranlé. La contestation éclatait au grand jour au sein du Bureau Politique. Bourguiba y répondait par une déviation droitiste prolongée par une répression contre les courants de la gauche débouchant en 1977 sur la grande crise entre le Parti et l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (U.G.T.T.) qui se solda lors de la journée du 26 Janvier 1978 par plusieurs centaines de morts et de blessés et qui signa l'agonie du régime. Bourguiba, par son absolutisme et sa soif sans limite du pouvoir, avait dressé contre lui la majorité de la population tunisienne. Il devenait le symbole du blocage de l'évolution politique et sociale, alors que le pays se trouvait au bord de la faillite économique. Sa destitution provoqua un soulagement y compris au sein d'une partie importante de ses anciens collaborateurs. Son successeur, Ben Ali, fut accueilli, après sa déclaration du 7 novembre, avec un préjugé favorable et l'espoir de voir le pays tourner une phase nouvelle de son histoire; mais avant de disparaître Bourguiba avait engagé les hostilités contre les islamistes.

3. Les hostilités contre les islamistes

À vrai dire c'étaient les islamistes qui avaient pris l'initiative d'ouvrir les hostilités. Ils croyaient profiter de la répression tout azimut que le pouvoir avait concentrée contre les forces démocratiques et laïques du pays: les étudiants, le groupe Perspective, le mouvement des démocrates socialistes d'Ahmed Mestiri, l'U.N.F.T. de Radhia Haddad, le M.U.P. d'Ahmed Ben Salah; la tendance libérale au sein du Néo-Destour, liquidée en décembre 1977 et enfin l'U.G.T.T. Dans cette conjoncture, les tunisiens découvraient brusquement en 1977, l'activisme islamiste lors des violentes échauffourées de Sfax, pendant le mois de Ramadan, à la suite de la tentative d'un groupe de fondamentalistes, de fermer les cafés de la ville pendant les heures du jeûne. Depuis, ce courant n'a pas cessé de se renforcer au point de représenter un véritable danger pour le régime.

Dès le début, les islamistes avaient orienté leurs activités en direction des jeunes, réunis dans des cercles de prêches dans les mosquées. Comme les responsables islamistes étaient dans leur majorité des enseignants, les jeunes recrues étaient souvent des élèves des lycées ou des étudiants. Leur activité fut par la suite centrée sur l'université. Dans les facultés scientifiques comme l'École Nationale des Ingénieurs, les facultés de science et de médecine, les islamistes avaient réussi à s'implanter densément. En 1977, les étudiants islamistes revendiquaient l'ouverture d'une mosquée dans le campus universitaire et au cours de l'année universitaire 1979-1980, ils eurent pour la première fois un journal mural.

La stratégie pour la conquête du pouvoir était déjà conçue. Ils avaient condamné le mouvement social de l'automne 1977 et les manifestations monstres organisées par l'U.G.T.T. qui aspirait à une transition pacifique et démocratique. Les islamistes se rendirent alors compte que le danger provenait désormais de la gauche qui était sur le point de s'emparer d'un pouvoir dont les islamistes risquaient de se voir exclus pour longtemps. Les affrontements violents avec le régime avaient débuté en 1981 et allaient se poursuivre jusqu'en 1987, à

la veille de la destitution de Bourguiba, le 7 novembre 1987, ponctuée par des moments forts, avec arrestation et procès des islamistes.

Le régime bourguibien était particulièrement répressif contre les opposants. La torture sous ses formes les plus diverses était pratiquée d'une façon courante et les islamistes avaient payé un lourd tribut. En plus de la torture, ils étaient l'objet de procès où ils risquaient la peine capitale, mais le pire était à venir avec la dictature de Ben Ali. Ce dernier avait mené une véritable guerre contre les islamistes et d'une façon générale contre tous les opposants. L'objectif de Ben Ali consistait à éradiquer l'Islam politique par l'élimination des cadres et des partisans des courants islamistes. Des dirigeants ont eu l'opportunité d'échapper à l'État avant de tomber dans les filets de la police politique. Les autres, y compris leurs proches et leurs parents, étaient devenus la cible des tortionnaires du régime. Pour Bourguiba, les islamistes représentaient, certes, un danger pour la sauvegarde de son régime mais plus grave, ils représentaient une menace de mort pour son œuvre émancipatrice de la société, de la femme et surtout pour l'héritage de sa politique moderniste concernant l'Administration, l'enseignement et la justice. Pour Ben Ali, la considération principale concernant sa guerre contre les islamistes et contre l'ensemble de la société, relève de son angoisse de perdre un pouvoir qu'il avait acquis illégalement.

Malgré cette lutte acharnée entre les États post indépendance et les islamistes, il est toutefois évident que les élites modernistes ont poursuivi et prolongé le processus de sécularisation, qui avait débuté dans la société tunisienne depuis la période de la colonisation.

4. Bilan du processus de sécularisation¹

Si le bilan politique de l'œuvre de Bourguiba se caractérise par l'édification de l'État Parti, par la négation de la démocratie et par un système répressif violent, nous remarquons que, dans le domaine social, Bourguiba fut un grand réformateur et son activité de modernisation a bouleversé les structures sociales et culturelles des Tunisiens.

¹ Cf. M. Kraïem, *État et Société dans la Tunisie Bourguibienne*, chap. VII: "l'État bourguibien et le processus de sécularisation".

siens. Cette œuvre est d'autant plus méritoire et audacieuse qu'elle était inscrite dans un contexte social, économique et politique extrêmement délicat. Bourguiba devait alors affronter, dès le départ, les séquelles d'une guerre civile, l'hostilité des Oulémas et l'archaïsme d'une opinion publique, attachée à ses valeurs médiévales et religieuses, activée par la reconquête d'une indépendance considérée comme une victoire de l'islam sur un colonialisme étranger à caractère chrétien.

Bourguiba avait confessé que ses réformes, tendant en priorité à une sécularisation de l'État et de la société, étaient le fruit d'une longue période de réflexion passée dans les cachots du colonisateur. Nous restons frappés par l'audace de son activité et par l'ampleur et la cohérence de son programme. Résumons brièvement le contenu du processus de sécularisation entrepris par «le combattant suprême».

La sécularisation vient du mot latin *seculum* qui signifie siècle, un concept ecclésiastique, utilisé par l'Église pour faire la différence entre ceux qui vivent soumis à une règle, les moines, et l'ensemble des fidèles, qui vivent dans le siècle, c'est-à-dire dans le monde. La définition standard de la sécularisation est souvent décrite comme le processus par lequel la pensée, la pratique et les institutions religieuses perdent leur importance sociale. Cela signifie la séparation des motivations, des sentiments et des décisions religieuses des autres aspects de la vie. Cette séparation implique que les décisions de la vie, décidées par l'action politique, sont exécutées sans référence à la religion. L'homme n'est plus gouverné par le ciel mais par la terre et par conséquent, il y a une séparation entre l'État et la religion. Ces critères définissent le mode de fonctionnement des États qui ont réalisé le processus de sécularisation, initié dès le XVIe siècle en Europe sous l'effet de la Renaissance et de la réforme protestante.

En Tunisie, lorsque nous envisageons l'œuvre de Bourguiba dans le sens de la laïcité, nous sommes confrontés à un paradoxe.

À l'exception d'une seule fois², Bourguiba n'a jamais prononcé les termes: laïcité, laïc, ou sécularisation et encore, le mot laïc a été pro-

² Discours prononcé au sein de l'Assemblée Nationale Turque, le 25 mars 1965 où il affirme: «Le création d'un État laïc en terre musulmane a été, indiscutablement une nouveauté troublante».

noncé pour décrire la situation en Turquie et non pas en Tunisie. En effet, la sécularisation n'a jamais signifié, dans son esprit, la séparation de l'État et de la religion mais bien au contraire, l'intégration et le contrôle de celle-ci par l'autorité politique qui, au besoin, l'instrumentalise. À vrai dire, en tant que nationaliste, Bourguiba, en contradiction avec la majorité de ses compagnons, chercha à se libérer des contraintes strictement religieuses en vue de constituer une nation dont les fondements et les sources d'inspirations ne pouvaient être que ceux qui avaient engendré les États nationaux et la modernisation européenne, fasciné comme il l'était par la culture des lumières du XVIII^e siècle français. Effectivement, il se considérait le chef d'un peuple dont il voulait faire une nation. Mais en politicien averti qui agit sur le réel et qui se soucie de l'efficacité et du résultat, il se rendait compte que ce peuple était profondément religieux et il risquait de perdre sa bataille en attaquant frontalement l'Islam. C'est pourquoi, il n'hésita pas à jouer des rôles ambigus. Il apparaissait tantôt comme le chef d'une nation sécularisée, tantôt comme l'Émir d'une communauté musulmane et il affirmait alors son droit de parler et de légiférer au nom de l'Islam. En fait, c'était grâce à ses réformes spectaculaires que Bourguiba avait réussi à "acclimater" progressivement le processus de sécularisation.

Le 17 avril 1956, à peine un mois après la proclamation de l'indépendance, le 20 mars, Bourguiba forma le premier gouvernement indépendant. Le 21 juin 1956, il s'attaqua au problème de la restructuration de l'État. Les caïdats, les contrôles civils et les cheikhats étaient supprimés et remplacés par des délégations, des gouvernorats et des municipalités. Le 3 août, il frappa au cœur même de l'opposition traditionnelle, le corps de la magistrature, en proclamant une réforme globale de la Justice tunisienne. Il supprima la juridiction de la charia et institua l'unité juridictionnelle en intégrant l'ensemble du corps de la magistrature à des tribunaux séculiers. Il fit disparaître, en même temps, les tribunaux rabbiniques et, le 27 septembre 1957, les tribunaux français. La loi était désormais appliquée d'une façon territoriale, comme dans un État laïc, par des tribunaux tunisifiés et unifiés.

Dix jours après la réforme judiciaire, Bourguiba promulgua le Code du statut Personnel qui, à lui seul, représentait une véritable

révolution. L'importance et le contenu de ce code ont fait, depuis sa promulgation, l'objet d'études innombrables. Il est inutile d'en faire une analyse détaillée ni d'entreprendre une comparaison de ses innovations par rapport à la situation de la femme dans le passé. En bref, le Code du statut personnel supprime la polygamie, institue l'accord obligatoire des deux conjoints et annule le consentement des parents au mariage de la jeune fille majeure. La répudiation est abolie au profit du divorce, relevant des tribunaux et donnant des droits à réparations. Par ailleurs, ce code fut accompagné d'un ensemble de mesures destinées à la protection de la femme et de l'enfant par l'institution d'un réseau hospitalier et d'assistantes sociales à l'échelle de tout le pays.

Les mesures de prévention et de contrôle de la conception ont été libéralisées. Pilules, poses de stérilets et particulièrement avortements furent légalisés et encouragés. L'État assurait leur application gratuitement et sous contrôle médical dans les dispensaires et dans les hôpitaux. Ces mesures ont fait descendre le taux de natalité à 1,2%, un taux de type européen. Le 14 mars 1957, les Tunisiennes devenaient électrices et éligibles.

Le 31 mai 1956, Bourguiba supprimait les *habous* publics et le 18 juillet 1957, les *habous* privés. Cette abolition des *habous* portait un grave préjudice au personnel religieux, notamment aux zaouias et aux confréries qui se trouvaient à la tête de biens considérables, accumulés pendant plus d'un millénaire.

L'action du nouvel État dans la réforme de l'enseignement n'était pas moins importante. À vrai dire, cette réforme s'intégrait dans un projet d'ensemble, mûrement réfléchi depuis déjà très longtemps, car ce fut seulement trois jours après son retour d'exil, le 4 juin 1955, qu'il exprima dans un discours prononcé lors de sa visite à l'Union générale des Agriculteurs Tunisiens, l'urgence d'une réforme de l'Enseignement. Par cette réforme, Bourguiba cherchait à atteindre deux objectifs principaux: créer une école nationale unique, à la fois moderne et tunisienne, mixte et généralisée à toute la population en âge d'être scolarisée, et détruire par la même occasion les vieilles structures de l'enseignement coranique. L'enseignement zitounien était démantelé. L'instauration du bilinguisme était conçue comme un moyen d'ouverture sur le monde moderne à travers la langue

française, sans négliger, dans le secondaire, l'étude d'autres langues étrangères.

Dans le même état d'esprit, il faut mentionner le combat mené par Bourguiba contre des obligations canoniques susceptibles, à ses yeux, d'entraver la lutte contre le sous-développement. Il faut à ce sujet évoquer son action constante pour la suppression du voile, l'abandon de la pratique du sacrifice du mouton pendant l'aïd, la réduction du pèlerinage à la Mecque à une seule fois dans la vie et, surtout, son appel pour l'abandon du jeûne pendant le mois du Ramadan. Par cette dernière initiative, le leader tunisien ne cherchait pas seulement à augmenter la production économique par le maintien du rythme normal du travail, bien que cet aspect fût, selon lui, primordial dans sa lutte contre le sous-développement et la pauvreté mais, en fait, il voulait aussi imposer un nouveau type de fonctionnement séculier. Avec son appel à l'abandon du jeûne, il avait ordonné la suppression des manifestations populaires au cours de la nuit et l'ouverture durant la journée des cafés et des restaurants en vue de donner à la vie quotidienne un aspect normal.

Ben Ali a sauvé, voire même augmenté, en ce qui concerne les droits des femmes, les acquis de la sécularisation. Cependant, avec la destitution de Bourguiba, nous avons assisté à une nouvelle démarche du régime de Ben Ali à l'égard de l'Islam. Un changement fut aussitôt perceptible au niveau des mass-médias qui étaient tous contrôlés par le régime et qui développaient un discours centré sur le patrimoine ancien et sur les valeurs de la religion musulmane. Au niveau de l'État, les rituels étaient célébrés d'une façon plus contraignante et les rues des villes tunisiennes ont perdu le souvenir de ce climat de tolérance qui caractérisait le pays sous le régime bourguibien.

Ben Ali a déployé une répression atroce à l'encontre des islamistes, mais cette répression s'adressait à des adversaires politiques, candidats à une conquête du pouvoir, il a parallèlement récupéré leur idéologie pour l'instrumentaliser dans un objectif politique, insinuant ainsi qu'il était plus islamiste que les islamistes. En agissant ainsi, il a porté non seulement une atteinte à l'héritage de la politique de sécularisation de Bourguiba mais a fait le lit de l'islamisme politique. Il est vrai que la question de la séparation de l'État et de la reli-

gion est restée ambiguë dans la constitution et permettait des interprétations contradictoires, voire opposées.

5. La constitution et la séparation entre l'État et la religion

Comme nous l'avons décrit, la sécularisation bourguibienne a été traduite dans le réel par une succession de mesures et n'a pas découlé d'un processus à caractère idéologique. Elle résulte d'une démarche pragmatique cohérente et d'une grande efficacité. Elle exprime en quelque sorte le tempérament et les méthodes du leader tunisien marqués par une ambiguïté qui cachait la réalisation de l'objectif par "étapes successives". Ces aspects, nous les trouvons dans le texte de la constitution de 1959 élaborée sous le contrôle du chef de la nouvelle république.

L'article premier de cette constitution stipule: «la Tunisie est un État libre, indépendant et souverain. Sa religion est l'Islam, sa langue l'Arabe et son régime la République». En vertu de l'article 38, «Le Président de la République est le chef de l'État, sa religion est l'Islam»; enfin l'article 40 proclame: «Peut se porter candidat à la Présidence de la République, tout tunisien, de religion musulmane». Selon la constitution, l'Islam est donc la religion de l'État. Toutefois, dans la jurisprudence, le droit positif est muet quant au recours au droit musulman pour l'interprétation de la loi; par ailleurs et contrairement aux autres constitutions des pays arabes, la constitution tunisienne ne fait pas de la charia islamique une source du droit. Du reste, l'article premier qui fait de l'Islam la religion de l'État ne s'harmonise pas avec l'esprit et la finalité de toute la constitution.

Selon l'article cinq, «la République tunisienne garantit l'inviolabilité de la personne humaine et la liberté de conscience et protège le libre exercice des cultes, sous réserve qu'il ne trouble pas l'ordre public». Cela implique pour les citoyens la possibilité d'embrasser la religion de leur choix et de l'exercer en toute liberté. Enfin, le législateur n'a pas prévu qu'à défaut d'une disposition législative applicable, le juge puisse statuer d'après les principes du droit musulman

mais a prévu la possibilité de recourir à l'analogie vu les règles générales du droit³.

À propos de ces tergiversations, voire même de ces incohérences, nous pouvons nous demander pourquoi Bourguiba, le positiviste et le rationaliste, l'homme politique qui avait longuement muri ses réformes lors de sa solitude dans les cachots comme il l'avait lui-même confié, comment donc avait-il pu tolérer ce semblant de désordre dans la rédaction de la constitution? Nous savons que lors de l'adoption du premier article, des polémiques avaient éclaté parmi les députés de l'Assemblée constituante en 1959 et il a fallu la présence et l'arbitrage du chef de l'État pour assurer l'adoption du texte définitif du premier article. De nombreux députés étaient en effet partisans de marquer plus clairement le caractère islamique de la nouvelle République. L'article adopté constituait en fait un compromis entre des tendances contradictoires. Bourguiba savait que la Présidence de la République lui revenait personnellement. Il n'était pas homme à s'embarrasser d'un texte car il avait déjà, par ses réformes et ses comportements, démantelé les fondements islamiques du nouvel État et que le texte constitutionnel ne devait être pour lui qu'un décor sans contenu réel. Quant à la religion musulmane du Président, il s'agissait pour lui d'une évidence sociologique, puisque les citoyens tunisiens musulmans représentaient alors plus de 95% de la population du pays.

À vrai dire, Bourguiba est l'homme politique arabe qui a le mieux pensé le concept de l'étatisation de l'Islam. La religion, selon sa vision, est soumise à un processus de modernisation global qui intéresse l'ensemble de la société. L'islam doit être à la mesure de chaque individu en particulier. Ce dernier dispose alors d'une liberté, parmi l'arsenal des dogmes et des pratiques, pour choisir l'ornement qui lui convient et qui s'adapte à ses aspirations religieuses. Dans son insistance à célébrer la raison, Bourguiba encourageait l'émergence d'un individu capable de se libérer des carcans idéologiques pour progresser et innover. Il y a là une conception diamétralement opposée à celle des islamistes. En voulant islamiser l'état, ces derniers voulaient en somme, s'appropriier les cerveaux des gens dans le but de les an-

³ Cf. H. Chékir, *Le Statut des femmes entre les textes et les résistances*, en particulier pp. 200-283.

crer dans une culture, dans des valeurs, des croyances et des pratiques identiques pour en faire une masse uniforme, intégrée dans un modèle unique.

Le «combattant suprême» est un adepte acharné de l'État. Sans l'état, un peuple est une poussière d'individu. Il s'est toujours identifié, d'une façon fusionnelle, avec l'État qui, entre ses mains, dit-il, a donné naissance à la nation tunisienne.

Les fondements théoriques et politiques du père de la constitution tunisienne de 1959 remontent à l'époque de ses études universitaires à Paris. Le chef du Néo-destour était un juriste et un auditeur studieux des cours de sciences politiques. C'est dire qu'il avait une réelle connaissance des principales œuvres politiques parues en Europe depuis la période moderne. Nous retrouvons dans les discours de Bourguiba les influences de nombreux théoriciens et philosophes, notamment Machiavel, Hobbes et Hegel.

Bourguiba était à la fois un homme politique profondément pénétré de l'histoire de son pays qu'il connaissait dans ses grandes lignes et un intellectuel imbu de la culture du XVIII^{ème} siècle, l'ère des Lumières. Il était convaincu que l'engagement dans la modernité passait par un processus relatif de sécularisation à travers une socialisation de devenir national pour briser les structures communautaires. Il était conscient que l'organisation sociale n'est plus du ressort d'une volonté divine, exprimée dans une législation sacrée mais qu'elle relève de la volonté humaine, garantie par une rationalité étatique. Toutes ces considérations expliquent que Bourguiba avait effectivement rejeté la formulation de l'Assemblée constituante qui établissait que: «l'Islam est la religion de l'État» et avait imposé sa propre expression: «La Tunisie est un État libre, indépendant et souverain...» La différence n'est ni insignifiante ni innocente. Dans le texte imposé par Bourguiba, l'accent est mis sur l'État dont l'Islam constitue un facteur parmi d'autres et qui doit par conséquent se soumettre aux prérogatives de l'État, placé en situation de priorité, contrairement à l'expression voulue par les députés qui faisait de l'État une entité soumise à l'Islam. Même si Bourguiba avait lui-même établi le contenu de la constitution de 1959 en fonction de sa propre lecture concernant les rapports entre Religion et État, il n'en reste pas moins qu'il a fait de l'Islam, la religion de l'État. Bourguiba semble avoir oublié

qu'une constitution est faite pour durer beaucoup plus longtemps que la vie de ses rédacteurs. Les partis séculiers de leur côté ont fait preuve après la fuite de Ben Ali, d'une grande naïveté politique en se battant pour le maintien dans la nouvelle constitution de l'article premier de la constitution de 1959.

Les islamistes ont adopté la même démarche que Bourguiba mais pour aboutir au résultat inverse. Ils se sont contentés de réaffirmer le principe de l'Islam comme religion d'État ce qui leur donne ensuite la légitimité de rédiger une constitution qui ne doit pas être en contradiction avec les fondements de l'Islam. En vérité la formule définitivement retenue par le chef du Néo-Destour s'intègre parfaitement dans la vision bourguibienne qui reconnaît à l'État, au nom de l'intérêt général, le droit de contrôler et d'interpréter la religion tout en gardant une position d'arbitre indépendant. Sans relâche, le leader du Néo-destour n'a cessé de proclamer la primauté de la raison. Il faut dans tous les domaines, dit-il, y compris dans le domaine du sacré, faire appel à la raison, alors que jusque-là, les musulmans se sont préoccupés de recourir aux textes⁴. Il souligne que la décadence est consommée quand la raison est abandonnée.

À vrai dire, le processus de sécularisation et les grandes réformes se référaient à un modèle de type Bonapartiste. Il s'agit d'un modèle initié par un grand réformateur, convaincu que l'État, qu'il a réussi à conquérir et qu'il a modelé selon ses conceptions et ses aspirations, était le seul instrument susceptible d'entreprendre un processus de changement radical parce que la société restait engluée dans des idéologies de type ancien, hostiles aux évolutions et aux transformations nécessaires pour suivre la marche du temps et s'intégrer dans l'histoire du présent. C'est ce qui explique l'importance donnée à l'État comme facteur de changement social et l'attachement au concept de la Raison d'État, qui établit que l'État est détenteur d'une rationalité cohérente, qui transcende l'individu pour le confondre avec l'intérêt de la Nation et qui fait que celle-ci a toujours raison par rapport à l'individu que l'on peut, selon cette logique, sacrifier au nom de l'intérêt général. Bourguiba, au nom de cet intérêt général avait toujours proclamé la nécessité des sacrifices immédiats pour promouvoir le développement et la prospérité future.

⁴ Discours prononcé le 20/11/1964 à Tunis.

Il se trouve qu'en 1986, le pays était au bord de la faillite économique et politique et que la population ne croyait plus au slogan du paradis futur. Avec l'émergence en force du projet islamique, tout le projet bourguibien semblait s'effondrer aux cours de cette période de fin de règne du « combattant suprême ». Plus tard ce sera la chute de Ben Ali qui créera un vide politique et seuls les islamistes avaient planifié pour le remplir.

6. Après la chute de Ben Ali, État civil ou État islamique ?

Les réformes de sécularisation entreprises par Bourguiba et maintenues par Ben Ali ont été imposées d'une façon autoritaire à l'ensemble de la société.

L'étouffement de la liberté et la répression policière tous azimuts ont progressivement transformé le pouvoir en une machine de contrôle et de répression puis, sous Ben Ali, en un véritable système mafieux qui faisait craindre à chaque individu d'en devenir la cible. Avec le rejet du personnel politique, les masses populaires, qui n'avaient pas participé à l'élaboration des réformes et qui, au surplus avaient perdu leurs illusions à propos de l'amélioration de leurs conditions de vie, considéraient qu'ils avaient payé très cher le processus de modernisation qui les avait exclues. Dans leur misère, elles se sont réfugiées dans leurs identités anciennes et sous l'effet des prêches qui proclamaient dans les mosquées et les médias que l'Islam était explicitement ou implicitement la solution au problème du déclin et de l'appauvrissement des sociétés musulmanes, elles ont rejeté le système politique de l'État post-colonial et ses réformes.

Toutefois, le pays a connu, au cours de cinquante ans d'indépendance, des changements sociaux et économiques, fruits justement des réformes entreprises dans les divers domaines. Une classe moyenne, avec des regards et des aspirations orientés vers l'occident, appréciant la liberté qu'il accorde à l'individu et son modèle de consommation, a alors émergé.

Depuis la chute de Ben Ali, une partie importante de cette classe moyenne, représentée par les fonctionnaires des institutions publiques, par les employés des entreprises semi étatiques et privées et

par les techniciens et les ouvriers des secteurs industriel et tertiaire, a vu ses conditions sociales se dégrader et s'est sentie menacée par un déclassement social par le bas. À cela s'ajoute la révolte des populations du secteur informel, les diplômés chômeurs et les exclus sociaux. Les angoisses se manifestent sous forme de grèves, de manifestations, de coupures de routes et de trafic ferroviaire et de heurts avec les forces de l'ordre qui instaurent un climat de désordres et qui contribuent à porter un préjudice considérable à la production industrielle, à l'exportation, aux investissements et au tourisme.

Dans ce contexte, nous assistons à l'émergence d'une offensive des islamistes pour détruire le processus de sécularisation et instaurer un État islamique.

Au lendemain de la fuite de Ben Ali, des manifestations spontanées de jeunes hommes et de jeunes femmes se sont déroulées à Tunis pour revendiquer l'institution de la laïcité. Une jeune cinéaste Nadia El Fani avait projeté un film débat qui traite de la laïcité et ayant pour titre *Ni Allah ni Maître*. La réaction des islamistes ne se fit pas attendre avec l'intervention brutale des «Ligues pour la protection de la révolution», véritables milices nées sous la tutelle de la Nahdha, le parti islamiste au pouvoir, pour moraliser et islamiser la société « au nom de la révolution ». Ces ligues se sont installées dans toutes les villes et les localités du pays. Elles se sont octroyé le droit de punir toute manifestation à caractère laïc sous prétexte de défendre l'Islam. A titre d'exemple, nous pouvons citer l'attaque criminelle à l'encontre de la chaîne de télévision Nessma qui avait programmé un film iranien, *Persépolis* de Marjane Satrapi, projeté dans le passé dans les salles de cinéma et ayant reçu l'autorisation du ministère de la culture. La chaîne fut accusée de projeter un film qui montrait l'image de Dieu, ses locaux furent dévastés et le PDG trouva son salut et celui de sa famille dans la fuite hors de son domicile. Quelque temps plus tard, le Palais d'El Abdellia fut à son tour dévalisé par ces milices lors d'une exposition de peinture parce qu'un tableau représentait une formule religieuse écrite grâce à l'assemblage d'une colonie de fourmis. Mieux, l'auteur de l'image d'une femme nue dans un journal avait engendré l'emprisonnement du «coupable». Bientôt les institutions d'éducation et les chaînes de télévision qui n'étaient pas appréciées par le Parti islamique au pouvoir faisaient l'objet pendant

des semaines ou des mois d'un siège en règle pour suspendre leurs activités. Ce fut le cas de la plus grande faculté de Tunis, celle de La Manouba, et des chaînes nationales, Une et Deux, de la télévision tunisienne. Effectivement, dès le mois de mars 2012, la Nahdha, aidée part des groupes salafistes, auxquels elle accordait protection et impunité, avait décidé la prise de contrôle de l'université et des chaînes de télévision, sous prétexte d'autoriser des étudiantes à porter le niqab pendant le cours, contrairement aux décisions prises par le conseil scientifique. Des étudiants islamistes appuyés par des miliciens, venus de l'extérieur, avaient assiégé la faculté et interrompu les cours pendant plusieurs semaines. Ils s'adonnaient à des actes de violence à l'encontre des étudiants opposants et sont allés jusqu'à envahir le bureau du doyen et hisser sur la porte principale le drapeau noir des salafistes. Tout cela s'est passé devant les regards impassibles des ministères de l'intérieur et de l'enseignement supérieur, dirigés par des ministres Nahdhaouis. La même opération s'est déroulée en avril mai 2012 devant le local de la télévision officielle ; le siège a duré deux mois environ. Les assiégeants, militants de la Nahdha, disposaient de toute une logistique pour maintenir confortablement leur long siège. Ils ont déclaré ne pas quitter les lieux avant d'avoir démantelé ce qu'ils appelaient *l'information de la honte*, voulant ramener ainsi les journaux télévisés à la période de Ben Ali.

Les milices étendaient de plus en plus leurs activités et les réunions publiques des partis d'opposition étaient systématiquement sabotées et les participants et les lieux de réunion étaient soumis à une violence destructive. L'U.G.T.T., une organisation indépendante des partis, était attaquée le 4 décembre 2012 par les miliciens en vue de "corriger" les dirigeants syndicalistes et leur substituer des responsables imposés par les miliciens. La violence a atteint un degré intolérable quand les miliciens avaient lynché et tué le responsable politique de la fédération du parti Nida Tunes dans le Sud, Lotfi Nakadh. Le ministre de l'intérieur actuel, une personnalité politiquement non engagée, vient d'affirmer que les auteurs du crime étaient des miliciens appartenant au Parti Nahdha. De la même façon, une commission nationale ayant pour mission d'enquêter sur l'attaque du siège de l'U.G.T.T. a conclu à la culpabilité des miliciens des Ligues de protection de la révolution

Au cours du mois de septembre 2012, une offensive fut déclenchée contre les hôtels qui offraient à leurs clients des boissons alcoolisées. La première descente eut pour cible, le 1er septembre, un restaurant situé à Raoued plage dans la banlieue de Tunis. Tout fut saccagé par les bandes de barbus. Le 4 septembre, un hôtel touristique de Sidi Bouzid, berceau du printemps arabe, fut envahi par un groupe de salafistes, armé de gourdins et d'armes blanches. Ils ont terrorisé les clients, allant jusqu'à incendier le hall et tout casser dans les chambres. Le 15 septembre, ce fut le tour d'un hôtel situé à Sbeitla, une localité touristique abritant des vestiges de l'archéologie romaine, qui connut, elle aussi un scénario semblable. Le Parti Nahdha, dans cette période de collaboration avec les salafistes, semblait mettre en exécution un plan "d'islamisation de la société tunisienne" par tous les moyens, y compris par le recours aux populations. Le président de la république Moncef Marzouki et le président de l'Assemblée constituante Mustapha Ben Jaafar, alliés de la Nahdha et se disant laïcs n'ont nullement réagi.

Parallèlement un climat d'ordre moral a été instauré dans les quartiers populaires et dans les moyens de transports par des salafistes qui brutalisaient les jeunes filles et les femmes qui ne portaient pas le voile.

Cette offensive anti laïque était prolongée par une bataille menée au sein de l'Assemblée constituante pour établir dans la future constitution le caractère islamique de l'État. La polémique s'était déroulée à propos de l'article premier de la constitution de 1959. Le courant laïc voulait le maintien tel quel de cet article alors que la Nahdha voulait renforcer la nature islamique de l'État et spécifier que la juridiction devait se fonder sur les sources de la Charia⁵.

La Nahdha ne disposait pas d'une majorité absolue au sein de l'Assemblée constituante, elle dut battre en retraite et accepter l'article premier de la constitution de 1959 face à l'opposition de ses

⁵ Nous rappelons que la *charia* avait été codifiée par l'Imam Ech-Chafii, l'un des quatre fondateurs des rites orthodoxes de l'Islam dans un ouvrage intitulé *Kitab El Om* où il énonce les sources de la jurisprudence et les modalités de déduire la loi à partir du Coran et de la Sunna. Celle-ci codifie les dires et les faits du prophète, les actes des compagnons et de leurs descendants dans la ville sacrée de Médine. Ces informations m'ont été données par mon collègue et ami Youssef Cherif, qu'il en soit remercié.

adversaires, à la montée d'une contestation de plus en plus virulente et à la détérioration de la situation économique et sociale. Mais pour le chef de la Nahdha, la partie n'est pas perdue. Il a répété publiquement que le premier article de la constitution spécifie selon lui que l'Islam est la religion de l'État tunisien et qu'il suffit de renforcer ce caractère par de nouveaux articles pour consolider cette évidence. De toutes les façons, dit-il, la conjoncture actuelle intérieure et extérieure ne favorise pas l'instauration d'une république islamique et il faut savoir agir par étapes car la police et l'armée, selon lui, ne sont pas sûres. En tout cas, il souligne que son parti reste attaché à l'objectif de la réalisation de l'État et de la législation islamique.

Des observateurs de l'Islam politique ont souvent comparé la Nahdha au parti islamique turc de Taïeb Erdogan. Rached El Ghanouchi est clair pour démentir cette réalité : les islamistes turcs n'ont renié ni la nature démocratique du régime, ni la laïcité de leur société, ni encore les droits de l'homme, ni enfin l'État de droit. L'expérience de l'islamisme turc est comparable à celle des chrétiens européens qui ont fondé les partis de démocratie chrétienne et qui n'ont cessé de gouverner les pays européens dans le cadre d'un système laïc. La Nahdha reste un parti islamique selon les conceptions de l'Internationale des Frères Musulmans qui veulent revenir à un Islam comparable à l'Islam prophétique qui doit être précédé par la réislamisation des sociétés musulmanes, retombées selon eux dans la période préislamique.

En une année de gouvernement, la Nahdha a gaspillé tout le capital de sympathie et de crédibilité auprès de l'opinion publique et de ceux qui l'avaient défendue pendant l'ère de répression, vécue par ses responsables et ses militants depuis les années quatre vingt. Cette mutation s'explique par plusieurs facteurs.

Dès son accession au pouvoir, le parti islamiste a reproduit des pratiques comparables à celles de Ben Ali. Au lendemain de la formation du gouvernement, les Tunisiens furent surpris par la nomination de ministres, proches parents des responsables dirigeants du Parti. La Nahdha s'est fixé l'objectif de conquérir au plus vite les institutions de l'État, du gouvernement et de l'Administration. Ses cadres furent nommés dans les postes clefs des ministères de l'intérieur et des Affaires étrangères, dans les gouvernorats et les délégations à

la tête des entreprises nationales. Le Ministère de la justice fut mis sous contrôle. Selon les organisations internationales, la corruption a atteint un niveau supérieur à celui qui existait sous Ben Ali. Plus grave encore, les nominations n'ont pas été soumises au critère de la compétence. Au niveau religieux, la Nahdha avait livré les mosquées du pays à l'activité terroriste des groupes Salafi. Nous avons vu des prêches qui appellent à l'assassinat des laïcs, et des prédicateurs salafistes autochtones ou venus d'Arabie Saoudite qui prêchent l'excision des petites filles, qui encouragent les filles à devenir des prostituées pour les combattants islamistes de Syrie, qui entreprennent auprès des jeunes ou même des adolescents du secondaires des lavages de cerveau pour les envoyer combattre en Syrie et ailleurs. Tout cela était pratiqué alors que le Ministère de l'intérieur était dirigé par l'une des personnalités des plus en vue dans la hiérarchie du Parti. Le résultat fut le délabrement, faute de compétence, de la vie économique et sociale au point où le pays se trouve, comme en 1986, au bord de la faillite.

Le printemps arabe, source d'un immense espoir s'est transformé en un vrai désespoir d'une population qui voit son pouvoir d'achat dégringoler, la pauvreté et le chômage augmenter, l'insécurité s'intensifier, la délinquance sous ses formes diverses se développer et, enfin, nous assistons à l'apparition d'assassinats politiques planifiés et de groupes de djihadistes s'adonnant à une guérilla armée contre les forces de l'ordre.

Le parti Nahdha se rend compte de l'échec de son gouvernement au cours d'un an et demi de pouvoir. Il a dû accepter un remaniement ministériel et confier les ministères de souveraineté à des compagnons de route, qui ne sont pas officiellement affiliés au parti.

Au lendemain des élections du 23 octobre 2011, le président de la Nahdha avait entrepris une politique de compréhension et de bienveillance à l'égard des salafistes. Il justifiait leurs abus en soulignant que les salafistes étaient ses frères et qu'ils lui rappelaient son enthousiasme de jeunesse. Il avait fermé les yeux sur leurs comportements criminels et avait même pris sous tutelle les Ligues de protection de la révolution, milices ayant pour mission de terroriser les partis modernistes d'opposition, les hommes de cultures, les journalistes etc... comme au temps de Ben Ali. Il voulait ainsi, tout en préparant,

sa victoire aux futures élections, donner des gages de bonne conduite pour les salafistes. Ces derniers toutefois n'ont pas répondu à son attente et lui ont progressivement signifié qu'ils avaient leur propre projet qui se distinguait de l'objectif de la Nahdha. Ils voulaient instaurer immédiatement l'État islamique. De la mésentente cordiale entre les deux tendances les rapports ont évolué vers une confrontation publique, initiée essentiellement par les Salafistes, qui se rendaient compte de l'affaiblissement de la Nahdha. Cet affaiblissement se manifeste au sein du Parti islamiste. Rachid Ghannouchi n'est plus l'homme charismatique dont l'hégémonie au sein du parti n'est contestée par personne. Les échecs successifs du chef du Parti ont favorisé la montée d'une opposition déterminée par un groupe qui s'est aligné sur le Secrétaire Général et ancien Premier Ministre, Hammad Jebali. Le conflit au sein du Parti a atteint un degré de gravité tel que le Premier Ministre a envisagé la formation d'un gouvernement composé de ministres technocrates. Cette initiative a pour objectif de détruire l'hégémonie de Ghannouchi et de ses partisans.

La perte d'influence du Parti se manifeste par une véritable révolte des exclus sociaux qui représentent la majorité de la population de ce que l'on appelle les « zones de l'ombre », à savoir la Tunisie du Sud, du centre, du nord ouest et des quartiers populaires des grandes villes. Ces populations ont perdu leurs illusions à propos des islamistes dont ils étaient pourtant des soutiens fervents. Ils ont vu leurs conditions de vie et leur pouvoir d'achat se détériorer de jour en jour et le régime islamiste n'a pas hésité à envoyer contre eux les brigades d'intervention pour mater, par les armes, leurs contestations comme à Siliana et dans d'autres localités du pays. Cette démarche d'intervention violente et massive fut également pratiquée à l'encontre d'une société civile, qui avait profité de la liberté relative conquise après la chute de Ben Ali pour entreprendre une guérilla de harcèlement en vue de contester le plan islamiste de conquête du pays

L'affaiblissement de la Nahdha a eu comme impact la marginalisation des deux autres partenaires du gouvernement qui forment avec elle la Troïka. Le Congrès pour la République, parti du Président Marzouki vit des scissions successives. De vingt-sept députés, le parti a vu le départ d'une quinzaine. Le parti, à l'exemple de son Prési-

dent d'honneur, n'a plus d'autre alternative que de se transformer en une filiale de la Nahdha. Marzouki lui-même est devenu un partisan radical de la Nahdha, un avocat des régimes du Golfe et un exécutant des directions de Qatar dont il est devenu un défenseur au point de menacer ses concitoyens, susceptibles de porter atteinte à l'image de ce pays. La situation du Forum démocratique, dirigé par Mustapha Ben Jaâfar n'est pas dans de meilleures dispositions. Lui aussi a connu des scissions et le départ de la majorité de ses députés à l'Assemblée constituante.

Sur le plan extérieur, l'image de la Nahdha et de la Troïka en général s'est vite dégradée. La gestion intérieure, les pratiques antidémocratiques, les violences exercées à l'encontre des oppositions, des institutions universitaires, des journalistes, des hommes de culture, des chaînes de télévision, des femmes... ont indisposé les forces démocratiques et les Organisations Non Gouvernementales des droits de l'homme. Sur le plan inter-arabe, le régime tunisien, avec Marzouki en tête, s'est aligné sur les positions radicales de Qatar à propos de la Syrie et est devenu l'allié le plus déterminé pour la chute de la dictature de Bachar El Assad, feignant d'ignorer qu'au niveau de la liberté et de la démocratie, les régimes des pays du Golfe n'ont aucune leçon à donner aux gouvernants syriens. Il a aligné la politique tunisienne sur la stratégie occidentale, en éradiquant toute opposition contre les intérêts impérialistes dans la région, et en frappant l'axe Iran-Syrie-Hz Allah, garantissant ainsi, et pour longtemps, la domination israélienne sur ses voisins.

Malgré cela, les islamistes, qui sont prêts à toutes les concessions pour assurer leur conquête du pouvoir dans les pays dits du Printemps arabe n'ont pas réussi à profiter d'un appui inconditionnel des pays occidentaux et principalement des U.S.A. Les réticences se manifestent par une certaine prise de distance voire par des déclarations, notamment du Président français quant au sort de la démocratie en Tunisie. Par ailleurs les promesses d'aide économique, largement données au lendemain du 14 janvier 2011, se sont vite évaporées et il n'en est resté que de bonnes intentions qui ne voient jamais le jour.

Le point de mutation dans les rapports entre les islamistes et l'Occident est représenté par deux événements importants. Le pre-

mier concerne l'attaque de l'ambassade américaine de Tunis qui s'est produite après l'attaque de la chancellerie américaine à Benghazi en Libye, soldée par l'assassinat de l'ambassadeur et trois membres de l'ambassade. L'attaque de Tunis s'est déroulée lors d'une manifestation de salafistes, encouragée par le Parti Nahdha. Cette attaque a engendré une crise dans les rapports entre les deux partenaires mais n'a pas abouti à une rupture parce que l'État américain ne désire pas rompre avec l'organisation des Frères Musulmans, installée au pouvoir en Égypte, en Libye et dans d'autres pays arabes et qui se préparait apparemment à conquérir la Syrie. Les U.S.A font désormais preuve de réserve à l'égard des islamistes et refusent d'accorder des aides et des armes sophistiquées aux rebelles en Syrie, craignant de voir ces armes tomber entre les mains d'islamistes radicaux qui seraient tentés de les utiliser contre les intérêts américains et contre leurs alliés dans la région. Le second événement concerne l'assassinat de Chokri Belaïd qui vient lui aussi, après l'assassinat de Lotfi Nakhadh, responsable politique du Parti Nida Tounes dans le sud tunisien. Conjugué avec les violences perpétrées par les milices nahdaoui contre les opposants politiques, ces faits augurent mal de l'avenir de la Tunisie si les islamistes parviennent à s'emparer du pouvoir après les futures élections.

Désormais, les islamistes se rendent compte que la conjoncture internationale et intérieure n'est plus en leur faveur et qu'ils ne peuvent plus tout se permettre. Ils se savent dorénavant sous contrôle sur le plan extérieur et n'ignorent pas qu'ils risquent à la moindre incartade contre les intérêts occidentaux de se voir lâchés et subir le même sort qu'avaient connu avant eux Bourguiba et Ben Ali. Nous constatons que les chefs islamistes, avec Ghannouchi en tête, font actuellement profil bas, sans pour autant oublier leurs objectifs principaux ; les milices font preuve de plus de retenue sans pourtant cesser leurs provocations.

L'état de confusion de la situation politique dans le pays est alarmant, au point de voir le Président de la République, l'homme des droits de l'homme et le résistant contre la dictature de Ben Ali, renier sa propre histoire et devenir l'allié d'un islamisme qui ne cachait pas sa volonté de ramener le pays à plus de mille ans en arrière et ce n'est plus un paradoxe de le voir soumis à une motion de censure

d'une importance symbolique énorme, déposée par soixante dix huit députés de l'opposition, soit plus du tiers des membre de la constituante. Il est triste de constater qu'il ne peut conserver son fauteuil que grâce aux quatre vingt neuf voix des députés de la Nahdha.

Dans cette confusion, il est légitime de s'inquiéter sur le sort de la sécularisation et des acquis réalisés au cours d'un demi-siècle de modernisation. Ce souci nous entraîne à nous pencher sur la démarche des partis, dit modernistes, à propos de la séparation de l'État et de la religion. À ce sujet, il faut souligner qu'aucun parti politique, de droite comme de gauche n'a revendiqué explicitement la laïcité. Certes, implicitement et dans leur for intérieur de nombreux hommes politiques sont favorables à un régime carrément laïc, mais personne parmi eux n'ose l'exprimer publiquement et franchement. À vrai dire, même Bourguiba ne l'avait pas fait, mais il y a de cela un demi-siècle et il n'y avait pas eu une révolte de jeunes qui voulaient briser les chaînes. Bien au contraire, tous les politiciens actifs ne cessent de répéter inlassablement que nous sommes tous des musulmans et qu'il n'est pas opportun qu'un parti politique monopolise à son profit la représentativité et se fasse le porte parole de l'Islam. Le problème de fond est ainsi éludé.

7. Les élites modernistes et la culture traditionnelle

En fait les partis d'opposition sont encore moins préparés que les partis au pouvoir pour gouverner. La constitution de ces partis ne s'est pas faite sur une plate-forme idéologique ou sur une base sociale, ou sur un projet économique ou même sur un simple programme. La majorité des dizaines de partis se disent du centre sans plus de précision. Le groupement de plusieurs partis fut réalisé selon des considérations électorales et l'on a vu des partis ouvriéristes rentrer dans une coalition de droite assez prononcée. Le mot d'ordre qui les unit actuellement est de battre la Nahdha. Nous avons l'impression que leurs slogans principaux se réfèrent à l'évocation de l'oeuvre de Bourguiba avec une manipulation systématique de l'histoire. Ils occultent totalement les épisodes négatifs: l'État Parti, la dictature, l'état policier et les tortures, la répression de toute liberté

d'expression et les massacres lors des grèves et des manifestations populaires contre le régime. Nous revivons une réactivation du culte du « combattant suprême » et nous avons là une entreprise dangereuse dans la mesure où l'on ment sur l'histoire par omission pour les jeunes générations qui n'ont pas vécu sous la Tunisie bourguibienne, c'est-à-dire, les Tunisiens entre trente et trente cinq ans et qui représentent aujourd'hui la grande majorité de la population. La santé psychique d'une nation est conditionnée par sa vraie connaissance de son histoire et sa volonté d'assumer cette histoire. Pour dire la vérité, nous constatons que la coalition groupée sous le Front Populaire échappe à ces critiques que nous venons d'énoncer.

Le théâtre politique tunisien est marqué depuis l'indépendance du pays, il y a plus d'un demi-siècle, par la culture du parti unique qui était le maître d'œuvre dans tous les domaines de la vie nationale : société, économie, culture, gestion, politique, législation, organisations syndicales, presse etc.... Cette réalité a développé un état d'esprit de toutes les élites, convaincues que seule la conquête de l'état est susceptible de fournir les moyens pour s'assurer une quelconque influence dans le pays.

La conjugaison de cette culture avec l'ambition prioritaire de conquérir le pouvoir, a engendré après la chute de Ben Ali, l'apparition de partis politiques dont l'objectif principal consistait à accéder au pouvoir.

Par ailleurs, la chute de la dictature a permis l'explosion d'une société civile qui n'a pas cessé de se renforcer et d'agir d'une façon autonome par rapport aux partis d'opposition et du gouvernement. Grâce aux réseaux sociaux, à Internet et Face book, ils ont organisé une mobilisation de l'opinion publique avec une pression sur la Troïka, sur l'Assemblée constituante et sur la justice. Dans ce domaine, les journalistes de la presse et des chaînes de télévision ont joué un rôle déterminant. La grève des journalistes du quotidien *La Presse* représente un véritable tournant. Pendant plus d'un mois, un mouvement de solidarité énorme, de la part de tous les journalistes et l'engagement de l'U.G.T.T. sous forme d'occupation du journal, de débat, et de grève de la faim contre la nomination d'un P.D.G désigné par le gouvernement, qui voulait mettre au pas les journalistes, a

abouti au recul du pouvoir qui, contraint et forcé, dut démettre le P.D.G.

Toutefois le rôle d'avant-garde dans l'activité de la société civile revient à l'Union Générale des Travailleurs de Tunisie (UGTT). Il faut souligner que le mouvement syndical était déjà au début du vingtième siècle bien enraciné⁶ et qu'il a joué un rôle important au cours de la révolte qui mit bas le régime de Ben Ali.

Après la fuite de Ben Ali, l'UGTT n'a pas baissé la garde. Le mouvement social sous forme de manifestations et de grèves a créé un climat de guérilla insupportable auquel la Nahdha a répondu avec extrême violence : l'attaque de l'Ambassade, la tentative de conquête de l'UGTT, et les assassinats de Lotfi Nakadh e Choukri Belaid sont à l'origine de la crise profonde que traverse la Nahdha et explique, avec sa mauvaise gestion économique et sociale, la régression de son influence dans l'opinion et le progrès de l'opposition. Cette régression a rejailli sur la Troïka dont l'échec dans tous les domaines est admis au sein même des partis du gouvernement. La Nahdha n'a pas compris la dimension sociale dans la contestation du régime de Ben Ali. Elle était persuadée que ses slogans islamiques suffisaient à réunir la majorité de la population autour d'elle. Sa volonté récente de relancer le dialogue national et sa nouvelle souplesse au sein de la *Constituante* dans la rédaction de la constitution, l'échec de la Troïka dans le domaine économique, social et politique dénotent sa conviction qu'elle ne pouvait porter atteinte tout d'un coup aux acquis sociaux et aux droits de la femme qui sont l'œuvre phare du régime bourguibien. La Nahdha ne parle plus explicitement ni d'état islamique ni de la charia ; sur ce plan, son programme semble remis à plus

⁶ Depuis 1924, les organisations syndicales tunisiennes avaient joué un rôle de premier plan dans la lutte contre la colonisation. Dans la phase finale de la lutte de libération, l'UGTT avait repris, à partir de 1946, le flambeau de la lutte face à un Néo-Destour affaibli et profondément divisé depuis les événements du 9 avril 1938. Le pouvoir colonial avait compris le danger que présentait l'UGTT et avait cru nécessaire d'assassiner le leader syndicaliste Farhat Hached. Ni Bourguiba, ni Ben Ali, avec leur machine répressive n'avaient réussi à éradiquer l'UGTT qui savait faire le dos rond pour ressurgir. De toutes les façons, toutes les conquêtes sociales de la Tunisie postcoloniale furent le fruit de l'organisation syndicale, qui avait gouverné le pays en collaboration avec le Néo-Destour dans une alliance contradictoire, marquée, par des ruptures retentissantes et des répressions atroces.

tard, en attendant des jours meilleurs. Ce tournant a déclenché une réelle crise avec l'aile radicale du parti et surtout avec les différents courants salafistes qui revendiquent l'État islamique ici et maintenant. Des moments difficiles et désagréables attendent probablement la Nahdha lors des prochaines élections.

Finalement, la conjugaison des luttes de la société civile, de l'UGTT et des partis d'opposition a sauvé provisoirement les acquis sociaux et le maintien du statut quo à propos du processus de sécularisation. À ces sujets, pour plus d'objectivité, il faut signaler l'activité du président Marzouki et de Mustapha Ben Jaafer dans la sauvegarde et la défense de ces acquis. Ces derniers sont imbus d'une culture laïque, ils ont souvent mis l'accent sur la volonté de défendre le processus démocratique et séculier et surtout les acquis de la femme tunisienne. Il y a là un obstacle qui a bloqué le parti islamiste pour faire aboutir son projet et effectivement, les partis de Marzouki et de Ben Jaafer ont, à plusieurs reprises, menacé de quitter le gouvernement, ce que la Nahdha ne pouvait tolérer car cela aurait signifié la fin de son avenir.

À ce niveau, la participation de ces deux partis au gouvernement à côté de la Nahdha, n'a pas été totalement négative malgré leur responsabilité dans la faillite de la Troïka dans le domaine social, économique, politique et culturel ; malgré également la propagation de la corruption et leur inactivité pour réformer les institutions comme la justice, l'intérieur, les affaires étrangères, etc.... Nous n'oublions pas cependant le rôle nocif joué par ces deux partis dans l'instauration de l'hégémonie de la Nahdha et dans leur appui tacite des activités du parti islamiste pour mettre la main sur les institutions de l'état et de l'Administration et la constitution de milices qui sèment la terreur parmi les opposant depuis le 14 janvier 2011.

La nouveauté apparue au cours de cette période de transition fut la revendication explicite, publique et sans ambiguïté d'une sécularisation intégrale par le professeur Mohamed Talbi.

8. Mohamed Talbi et la sécularisation intégrale

Le processus de sécularisation en Tunisie a été conçu et revendiqué par des personnalités ayant une grande maîtrise de la culture et de la civilisation arabo-musulmane et de son profond déclin, mais ayant également une large connaissance de l'histoire et de la civilisation occidentale. Il y a certes Bourguiba qui prenait des distances avec la religion mais Tahar El Haddad et Mohamed Talbi sont des musulmans sincères et pratiquants.

Mohamed Talbi est un historien spécialiste de l'histoire musulmane, un penseur de l'Islam mais aussi un fin connaisseur du christianisme et du judaïsme. Il ne se considère pas comme un *Alem* ou savant théologien à l'exemple de ceux qui avaient présidé à la confection de la charia. Il se présente comme un penseur musulman qui ne reconnaît que le Coran. «Je pratique, dit-il toutes les obligations religieuses et j'appelle au renouvellement de la pensée islamique en me fondant exclusivement sur le Coran»⁷. Il considère que la Charia constitue une oeuvre humaine et n'engage nullement la parole de Dieu, ni, à quelques exceptions près, les dires et les actes du prophète. Talbi souligne que la codification de la Sunna a été au cours des temps farcie par d'innombrables paroles et actes mensongers attribués au prophète Mohamed ce qui enlevait toute crédibilité à la Charia. En tout cas, dit-il, on ne peut retenir de la Charia que les quelques exemples qui ne sont pas en contradictions avec le Coran car Mohamed ne peut ni prêcher ni agir en contradiction avec la parole de dieu. La Charia, affirme Talbi est un problème et la solution réside dans son abolition. Elle est demeurée une affaire substantielle durant de longues années voire même des siècles. Du sang coulera tant qu'on ne lui aura pas trouvé une solution radicale, satisfaisante pour le musulman sincère dans sa foi, pratiquant ses obligations religieuses envers Dieu et faisant de lui, en même temps, une personne vivant sa modernité et ne ressentant aucun problème face aux changements dus à l'évolution du temps et laissant la promulgation des lois aux régimes démocratiques qu'il choisira lui même en toute liberté et en fonction de ses intérêts⁸. Il existe, dit-il, des musulmans qui se sentent étouffés par une Charia obsolète en pleine contradic-

⁷ Cf. M. Talbi, "Un appel pour la constitution d'une association des musulmans coraniques", in *Le Maghreb*, 07-10-2012.

⁸ *Ibidem*.

tion avec leur esprit, avec leur formation à caractère moderniste et scientifique ; formation en opposition avec les niaiseries de la Charia, incompatible avec la charte des droits de l'homme et plus particulièrement avec les droits de la femme dont la liberté de porter des habits modernes autorisent les islamistes à l'accuser de nudité, de luxure et de corruption et leur permet de commettre à son égard des agressions⁹

Dans le même article Talbi qualifie la charia de terroriste et les Oulémas de criminels. Nous disons au musulman, dit-il, que la charia est une œuvre humaine qui n'engage personne et que seul le Coran engage le fidèle car ce livre est liberté, rationalité et modernité au-delà de toute limite¹⁰. Il ne peut y avoir, ajoute-t-il, ni sécurité ni démocratie sans renoncements à la Charia, celle-ci est une législation humaine, en désaccord avec les paroles de Dieu. Elle légitime, sous divers prétextes, le meurtre de ceux qui s'y opposent. Les Oulémas justifient la mort de ceux qui n'acceptent pas leurs conceptions religieuses¹¹. L'État national laïc traitent tous les citoyens, quelles que soient leurs différences sur le même pied d'égalité¹².

Face à l'ambiguïté des partis politiques modernistes, concernant la question religieuse et la sécularisation de l'Etat, Mohamed Talbi accuse ces partis de contribuer à l'édification, sous la houlette de la Nahdha, d'une dictature religieuse. Il souligne que le Parti de Ghanouchi dispose d'un discours religieux clair et cohérent, au contraire, aucun contre-parti ne possède un discours religieux qui le caractérise et qui fournit aux citoyens un choix alternatif, susceptible d'apaiser leurs soucis religieux. L'emblème de tous les partis opposés à la Nahdha est: «nous sommes tous musulmans». Cela veut dire que nous partageons la religion de la Nahdha et qu'à ce sujet, il n'y a rien qui nous sépare, parce que sur la scène, il n'existe aucun autre discours. Talbi donne un conseil à tous les partis d'opposition d'abandonner le slogan: «Nous sommes tous musulmans » et de le remplacer par: «l'Islam de la Nahdha est terrorisme, notre Islam est

⁹ Cf. M. Talbi, "Le Coran est liberté et laïcité".

¹⁰ *Ibidem.*

¹¹ *Ibidem.*

¹² *Ibidem.*

liberté et valeurs universelles»¹³. C'est, pour cette raison qu'il a décidé de créer l'Association Internationale des musulmans coraniques.

Dans l'article 3 du statut de l'association relatif aux objectifs et aux activités, nous lisons que l'association agit pour le renouvellement de la pensée islamique, pour la réalisation de la modernité, de la rationalité et du progrès. Tout cela est en accord avec le livre de Dieu. L'association lutte contre le salafisme, qui appelle à la violence et à la régression, mais par des débats intellectuels pacifiques. L'association ne se considère engagée exclusivement que par le Coran.

L'association est rationaliste parce que le Coran n'est pas en contradiction avec la raison ; au contraire il s'en sert, la glorifie et appelle continuellement à la réflexion et à l'innovation. Nous lisons le livre de Dieu d'une façon rationaliste, moderniste en cherchant l'objectif actualisé, orientée vers le progrès voulu par Dieu. La Sunna n'engage l'association que lorsqu'elle est en accord avec le Coran. La Charia au contraire n'engage pas l'Association qui, au contraire, agit en vue de son abolition en tant qu'œuvre humaine ayant vu le jour au troisième siècle de l'hégire. L'association est laïque et agit pour la séparation de la religion et de l'État. Ce dernier ne peut intervenir dans les affaires religieuses des citoyens. L'association milite pour diffuser la culture des droits de l'homme, des valeurs humaines universelles.

Elle lutte contre la violence sous toutes ses formes, quelle que soit son origine, elle défend toutes les libertés fondamentales, l'égalité entière et inconditionnelle entre les sexes¹⁴.

Nous avons là une charte qui représente un tournant dans la pensée islamique. Elle colle à l'esprit et aux apports de la modernité sans pour autant porter préjudice à la pratique, à la piété et à la conscience des fidèles. Talbi entend concilier l'Islam avec la modernité. Il fait ainsi un bond considérable, voire une véritable rupture avec l'esprit de la Nahdha arabe qui proclamait qu'elle n'adoptait de la modernité que les valeurs qui seraient en conformité avec l'esprit et les valeurs de l'Islam. Talbi envisage par conséquent le concept de l'universalisme dans une vision en rupture avec l'universalisme religieux car la religion, selon les théologiens, établit une distinction en-

¹³ M. Talbi, "Comment tous les partis contribuent à une dictature religieuse".

¹⁴ Cf. M. Talbi, "Mohamed Talbi, interdit de constituer une association".

tre les hommes et les femmes et entre les fidèles et les non fidèles. Seule la première catégorie, qui forme la communauté, jouit des droits et des devoirs prescrits. Les autres doivent se reconvertir pour profiter du statut accordé aux fidèles...

Très au courant de l'histoire du christianisme et du judaïsme, Talbi entreprend une réforme de l'Islam à la manière de la réforme protestante. Non seulement il mène une offensive impitoyable contre les suppôts de l'Islam officiel et la jurisprudence qu'ils ont élaborée, mais il revendique la constitution d'un État moderne en conformité avec la marche du temps et l'évolution de l'histoire. Le mérite de la pensée islamique de Talbi découle de sa personnalité, en tant que penseur islamique et surtout en tant qu'historien qualifié, titre qu'il ne cesse de revendiquer, contrairement aux historiens de l'Islam classique médiéval, Talbi lit l'histoire avec les yeux d'un contemporain et son esprit critique lui permet de prendre une distance pour comprendre, analyser et expliquer. Il ajoute à son rôle d'analyste actuel le rôle de l'acteur de l'histoire en se lançant dans la bataille pour faire évoluer la religion et changer la société. À la manière des réformateurs protestants, Talbi, en fondant la primauté du Coran, comme source unique du comportement du fidèle, met le livre de Dieu entre les mains de tout musulman pour y chercher les sources de sa conduite et de ses convictions. Cela représente en lui-même une véritable révolution dans la mesure où Talbi détruit le monopole des théologiens de lire et d'interpréter le texte sacré. Il libère l'esprit et la foi du fidèle du carcan étouffant des gens de la religion et l'encourage à prendre conscience de sa liberté et de sa conscience morale. Plus que Tahar El Haddad et même plus en avance par rapport à la pensée réformatrice bourguibienne, Talbi introduit le concept fondamental de la liberté de l'individu dans ses convictions et ses pratiques religieuses.

Cette liberté, absente dans l'histoire de l'Islam, est établie par rapport aux cadres idéologiques religieux mais aussi par rapport à la politique religieuse de l'État. Il les renvoie dos à dos pour consacrer l'autonomie et la pleine indépendance du fidèle. Talbi nettoie ainsi l'espace national des polémiques et des confrontations religieuses non seulement entre les croyants et les non croyants mais surtout entre les croyants eux mêmes.

Nous avons là l'instauration d'un facteur essentiel de la religion, à savoir la privatisation de la foi et la fondation au sein d'une société pluraliste de rapports de citoyenneté qui effacent toute distinction entre les individus quelles que soient leurs religions, leurs sexes, leurs couleurs...

Talbi va jusqu'à affirmer, qu'on ne peut échapper à ce que chaque musulman se réfère à son propre Islam. Comme Jean Calvin, Talbi souligne que l'homme vivifie l'écriture, la rend, comme il le fait, intelligible, certifie son vrai contenu mais ne lui ajoute rien. Comme Calvin, il rejette la tradition et le fidèle doit s'en tenir strictement au Coran, seul infaillible. L'autonomie du fidèle pour vivre librement sa foi, est un processus de la liberté humaine, grâce auquel le fidèle peut choisir la voie qui le mène vers le salut éternel ou, au contraire, à s'en détourner; l'homme aussi a le pouvoir de juger et de choisir. C'est seulement à Dieu qu'il doit rendre compte. Le discours qui s'adresse aux salafistes souligne qu'à partir du moment où la religion est du ressort uniquement du fidèle et que la foi devient individuelle, il n'est plus permis à personne de se considérer investi d'une mission pour protéger la religion contre ceux que l'on juge comme des infidèles. La violence légitime est ainsi déléguée à un État qui respecte les convictions et les libertés d'expression et d'opinion des gens.

Avec l'initiative de Mohamed Talbi, nous sommes en présence d'une pensée novatrice pour assurer la victoire de la sécularisation, une pensée d'autant plus percutante qu'elle émane de la crise profonde d'un Islam qui n'arrive pas à se dégager du déclin de la société et qui tente de concilier la religion avec l'évolution du temps et l'intégration à l'histoire.

Nous ne pouvons pas prévoir le sort qui sera réservé à cette tentative. Cette initiative arrive dans une période de transition appelée le printemps arabe dont le contour et l'avenir restent très flous et dont on ne peut pas non plus anticiper le devenir, tellement les forces de régression sont agissantes. Nous ne pouvons que réfléchir sur les expériences passées de changement, vécues par d'autres peuples et dont les issues ont été souvent contradictoires selon les particularismes de chacune de ces populations.

Toutefois, les déterminismes historiques, la culture ancestrale, les mentalités collectives, le conservatisme social et les motivations reli-

gieuses engendrent des comportements collectifs qui pèsent lourdement sur les impulsions révolutionnaires des peuples et favorisent les manœuvres de la contre révolution. Devant la nouvelle situation révolutionnaire, les contre révolutionnaires ont une panoplie de procédés et de pratiques pour exprimer leurs hostilités derrière une feinte approbation qui cache en fait leurs intérêts personnels inavouables. Ils parlent du souci de protéger l'économie nationale auquel ils n'ont cessé de porter atteinte par une alliance tacite avec le régime mafieux de Ben Ali. Le maître mot est alors la pause, rétablissement de l'ordre et lutte contre le chaos. Il faut souligner qu'ils ont pu compter sur toutes les institutions officielles et particulièrement religieuses et sécuritaires qui diffusent une culture de l'ordre et l'obéissance.

9. La marche irrésistible de la contre révolution

Au lendemain de la fuite de Ben Ali, le 14 janvier 2011, la volonté de continuité s'était exprimée par le respect scrupuleux de la constitution, instrument du despotisme depuis l'indépendance. S'appuyant sur l'article 56 de la constitution, le Premier ministre, qui exerçait son magistère depuis onze ans, s'est autoproclamé Président de la République. Cet article prévoit qu'en cas d'absence provisoire du Président, son Premier ministre prend provisoirement la relève. Au contraire, l'article 57 prévoit qu'en cas de décès, de démission ou d'un empêchement absolu, c'est le conseil constitutionnel qui est chargé de constater vacance et c'est le Président de la chambre des députés qui est investi de la plupart de ses fonctions. Le choix de l'article 56 signifiait que le Premier ministre, en accord avec son entourage, avait tablé sur un départ provisoire de Ben Ali et la possibilité de son retour. Ce fut sous la pression de la rue en ébullition que l'on dû activer l'article 57 et introniser le Président de la chambre des députés, un vieux serviteur de Bourguiba qui s'était recyclé pour servir, durant vingt trois ans, le dictateur déchu, veillant au maintien d'une docilité absolue de la chambre des députés, élus à la suite d'un trafic des élections.

Cet attachement au respect de la légalité constitutionnelle était partagé par la majorité des responsables des partis d'oppositions qui réduisaient la révolution à un processus de démocratisation de la vie politique, pouvant être atteint par l'élimination de Ben Ali. Ils considéraient que la fuite de ce dernier avait réalisé l'objectif principal de la révolution en ouvrant la porte toute grande aux réformes des diverses institutions pour les rendre conformes au processus démocratique. Cette démarche s'explique par la nature et l'héritage historique des partis politiques tunisiens. Ces partis ont vu le jour au cours de la période coloniale. Ils se posaient et étaient perçus non pas en fonction de la nature et de la composition de la société et de l'économie autochtones mais par rapport à la domination coloniale ou aux modèles de libération sociale définis par le socialisme et le marxisme. Sous la colonisation, les partis étaient essentiellement des mouvements de libération anticoloniale ou des partis qui prêchaient l'idéologie socialiste sous ses divers aspects. Après l'indépendance, la nature des partis n'a pas changé. Les partis d'opposition luttèrent contre le parti-État considéré consciemment ou inconsciemment comme le prolongement du despotisme colonial. Avec l'échec des partis nationaux et de leur modèle de développement, avec, en plus, l'effondrement du socialisme dans les pays communistes, avec la victoire du capitalisme sur le socialisme et la globalisation, les partis politiques ont perdu leurs références traditionnelles et sont devenus complètement déboussolés. Le concept de révolution a été abandonné au profit d'une version réformiste ayant pour objectif la démocratisation politique. À leurs yeux, la notion de contre-révolution ne signifiait pas grand-chose. Ils avaient perdu de vue que le soulèvement révolutionnaire avait pour objectif le changement du système global ancien par un autre système différent par sa nature non seulement politique mais sociale et économique pour que le changement soit fondamentalement structurel. Aussi, a-t-on vu des partis comme le Parti Démocrate Progressiste ou le parti Ettajdid, traditionnellement combattifs, se transformer, avant les élections du 13 octobre 2011, en artisans de la contre-révolution, pour devenir, après ces élections, des partisans fermes pour soutenir l'aboutissement du processus révolutionnaire et s'opposer rigoureusement au projet de dictature religieuse de la Nahdha.

Il faut souligner que l'immobilisme du gouvernement de transition et sa résistance pour prendre en considération les revendications populaires ont provoqué de nombreux sit-in, organisés par différents groupes socio-professionnels. Celui du 21 janvier 2011 a eu un caractère national avec l'arrivée de manifestants de différentes régions du pays. Cette manifestation exigeait le changement du gouvernement de transition. Le sit-in du 20 février 2011 avait le même caractère. Après plusieurs jours, les manifestants n'ont montré aucun signe de faiblesse et se disaient déterminés à persévérer jusqu'à ce que leurs demandes principalement politiques aient trouvé satisfaction. Leur cible principale était le gouvernement provisoire que les contestataires estimaient illégitime, non représentatif du peuple et simple extension du régime déchu de Ben Ali. Cette manifestation devait réunir plus de 100.000 personnes. La capitale affichait alors un climat révolutionnaire. Les manifestants se sont rassemblés devant le ministère de l'intérieur et ont grimpé aux fenêtres de l'immeuble pourtant protégé par des fils barbelés et des blindés. Les policiers ont dû utiliser des bombes lacrymogènes pour disperser les manifestants...

C'est la crainte de l'usurpation de la révolution qui a provoqué ces mouvements. Effectivement, le Premier ministre, Mohamed Ghannouchi, avait, au lendemain de la chute du dictateur, formé un gouvernement vite qualifié par l'opinion publique de gouvernement de Ben Ali. Les caciques de l'ancien régime détenaient l'écrasante majorité des postes ministériels, notamment les ministères de souveraineté. Contraint à démissionner sous la pression de la rue, notamment des grandes manifestations de la Kasbah, le gouvernement provisoire de Mohammed Ghannouchi cèda la place, le 27 février, à Beji Kaied Essebsi qui a servi le Néo-Destour depuis la libération, a occupé des postes ministériels sous la présidence de Bourguiba et fut président de la chambre des députés sous Ben Ali. Sa nomination a grandement reconforté les milieux aisés de la classe moyenne et de la haute bourgeoisie.

On peut considérer celui-ci comme un démocrate sincère avec cependant des penchants autoritaires. Il fut néanmoins un artisan de la contre-révolution à cause de son atavisme antisocial et sa condescendance à l'égard des masses populaires. Le bilan de son ministère est

mitigé. Il a débuté ses fonctions par deux mesures spectaculaires : la dissolution du RCD et l'abolition de la constitution de 1959.

Il avait en outre promis, et tenu sa promesse, d'organiser des élections libres et transparentes pour une Assemblée constituante devant rédiger une nouvelle constitution. Sa gestion, toutefois, n'a pas avancé le processus démocratique dans le pays. A la manière de son prédécesseur Mohamed Ghanouchi, il a fait preuve d'immobilisme en maintenant le statu quo. Les deux institutions qui devaient connaître une refondation sans laquelle la révolution resterait un vain mot, à savoir la justice et l'intérieur, n'ont connu sous Beji Kaied Essebsi aucun changement. Le même personnel ; les mêmes abus continuaient à avoir cours malgré les protestations de la société civile. Au ministère de l'intérieur, rien ne fut engagé à l'encontre des cent trente trois tortionnaires impliqués dans des actes de torture entre 1990 et 2000 et dont l'hebdomadaire *l'Audace*, publiait chaque semaine les noms de ce qu'il appelle la «liste de la honte». Presque tout fut maintenu en place aux affaires étrangères et les nouveaux diplomates furent désignés par « copinage ». Il est vrai que les ministères technocrates n'ont pas été, heureusement, touchés. Ses tendances contre-révolutionnaires se sont manifestées plus clairement dans la politique de son gouvernement à l'égard de l'islam politique.

Par une passivité complice qui semblait entretenir le pourrissement dans la vie politique et encourager l'opinion publique à se détourner de la révolution, par son exercice autoritaire du pouvoir, par la reproduction et le maintien du système Ben Ali dans les diverses institutions et au sein des ministères de l'intérieur et de la justice, par le maintien en activité de hauts responsables corrompus de l'ancien régime et des tortionnaires, par la légalisation rapide d'une pléthore de partis politiques, sans programme, sans idées, remplis d'opportunistes à la recherche d'intérêts personnels et sans ancrage, ni dans la tradition historique, ni au sein de la société, pour salir l'image du pluralisme et discréditer la démocratie dans l'esprit des citoyens, Beji Kaied Essebsi, consciemment ou inconsciemment a fait le lit des islamistes et leur a assuré une victoire écrasante lors des élections du 23 octobre 2011.

10. Changements et archaïsmes historiques

En général, l'émergence d'une force politique hégémonique, comme le Néo-destour après l'indépendance ou la Nahdha de nos jours, s'oppose à la naissance d'un véritable parlementarisme et s'appuie plutôt sur une culture de gestion politique caractérisée par la mainmise sur les institutions et sur les ressources publiques, accaparées par les gestionnaires politiques et leurs proches, qui se transforment en une nomenclature politique et économique qui perdure grâce à la dictature et à la corruption devenant progressivement un processus social généralisé. Lors de la chute de Ben Ali, les Tunisiens ont promu, grâce à des élections libres, des politiciens exilés ou sortis d'un long séjour de prison. Ils étaient totalement déconnectés de l'évolution de la société et ancrés dans une culture religieuse passiste. Ils ont sorti des tiroirs de l'histoire l'angoisse de l'identité culturelle et religieuse et ne peuvent conduire le pays que dans le sens d'une évolution régressive. Dans une certaine mesure, le nouveau régime, voire même la majorité des partis d'opposition se sont coulés dans les mentalités et vieux habits de l'ancien. La corruption est tolérée, la fascination de la dictature nationaliste post-indépendance avec la réactivation du culte de la personnalité charismatique, s'étale sans décence. L'arrivisme, le népotisme, l'incompétence gangrènent les institutions. Le nouveau régime n'a fait qu'engraisser les fidèles, les amis et les parents.

Selon le sociologue Alain Touraine dans son ouvrage, *La critique de la modernité*¹⁵, le moralisme, le prêche et l'ordre moral propagés par la contrainte sont dangereux parce qu'ils imposent une identité qui est en soi le seul recours des dominés. Ils sont dangereux par ce qu'ils flattent la bonne conscience de ceux qui expriment, avec autant d'assurance, leurs valeurs archaïques et parlent au nom d'un au-delà métaphysique qu'ils veulent plaquer à la société et à la politique. L'appel à la morale, à la culture et à l'identité remplace la culture par la répression et l'hypocrisie. L'individu est alors livré sans défense au pouvoir qui parle au nom de la collectivité religieuse ou de la nation, c'est-à-dire d'une totalité despotique et répressive. L'attachement à la culture et à l'identité communautaires a engendré la fermeture des

¹⁵ A. Touraine, *La critique de la modernité*.

peuples sous-développés dans un refus des valeurs de la modernité. Elle a donné naissance aux régimes militaires ou populistes, à savoir un césarisme ouvertement lié à la dévotion d'un chef et à un culte paranoïaque du guide. Notre modernisation nous est venue du dehors par la conquête coloniale ou par le néocolonialisme qui ne se souciait nullement de promouvoir la modernité. C'est pour ces raisons que nous avons connu une évolution marquée par la continuité plus ou moins totale et nous n'avons pas pu nous adapter à un monde soumis à des changements accélérés dans tous les domaines. Notre échec de nous intégrer dans la modernité nous a plongé dans l'aliénation et non dans la libération et cela nous a obligé à la subir et non à l'exploiter. Nos sociétés se sont enfermées dans des appareils de contrôle, parti unique, armée, police politique, valeurs religieuses etc....- et se sont identifiées au nationalisme exclusif ou à un islamisme, tous les deux dépassés par la marche de l'histoire.

La société moderne est celle qui transforme l'ancien en moderne, celle qui sait faire en sorte que la religion devienne de moins en moins un lien communautaire et de plus en plus un appel à la conscience morale individuelle que partagent tous les concitoyens. La société moderne adhère aux valeurs universelles de lutte contre l'exploitation, l'oppression religieuse ou politique exercées par des élites tyranniques. Elle adopte l'égalité absolue entre les sexes, entre les fidèles et les non fidèles, entre l'autochtone et l'étranger, bref la société moderne se gère selon les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme en absence de toute intervention métaphysique.

Les conflits religieux à caractère médiéval dans le monde arabe relèvent aujourd'hui d'une logique de guerres civiles qui ont déjà éclaté -Algérie, Libye, Yémen, Irak, Syrie, Liban, Soudan, Somalie-... La population est en situation de confrontation, il y a ceux qui défendent l'État séculier et ceux qui veulent imposer l'Etat religieux. Entre les deux, il n'y a pas de médiation. Les conflits s'affirment par des différences absolues et par le rejet de l'autre. Avant Francis Fukuyama, les islamistes croient à la fin de l'histoire puisque le livre sacré a établi une fois pour toutes, dans tous les temps et dans tous les lieux, la forme définitive de la société, de la législation, de la culture, de l'art et de la nature de la constitution alors que l'histoire est mouvement, que l'homme n'est plus gouverné par le ciel et qu'il est sur

cette terre souverain pour choisir lui-même son destin et gérer ses propres affaires.

Soumis au despotisme depuis des millénaires, les peuples arabes n'ont pas développé de sociétés civiles. Des embryons de société civile sont apparus avec l'invasion coloniale, mais les institutions sociales - associations, presse, syndicats et partis politiques - sont marquées par une grande fragilité, aggravée par la gestion totalitaire des régimes nationalistes postcoloniaux. La fragilité des partis a été grandement renforcée par la nature des pouvoirs et par la culture religieuse millénaire. Les gouvernants ont développé une allergie pour toute opposition qu'ils assimilent à une discorde ou *fitna*. Ils cherchent l'unanimité au nom de l'unité nationale et occultent les distinctions sociales culturelles, ethniques ou même régionales. Il faut dire que le processus économique n'a pas non plus engendré l'émergence de classes sociales, conscientes de leurs identités et de leurs intérêts. Le résultat fut l'apparition de partis politiques qui ne s'appuient pas et ne se définissent pas comme expression des intérêts de groupes sociaux. En fin de compte, les notions sociologiques de droite, de centre et de gauche n'ont pas de résonance considérable dans l'opinion publique et les facteurs identitaires comme la religion, la langue, les différences ethniques et la culture deviennent des éléments déterminants dans les choix politiques et ouvre la porte toute large au populisme.

La quasi-totalité des partis apparus après la chute de la dictature sont des partis populistes qui ne disposent ni de visions sociales, ni de programmes politiques, économiques ou culturels. Les partis d'opposition parlent de liberté d'opinions et d'expressions et se définissent par leur hostilité aux groupements islamistes. Face à ces partis, les citoyens n'ont pas la possibilité de se rassembler autour des choix portés par des partis de sorte qu'ils puissent choisir des gouvernants avec une idée aussi claire que possible des implications dans les principaux domaines de la vie nationale. Comment peut-il y avoir un choix des gouvernés quand des partis se déterminent soit par l'adhésion totale à l'Islam soit par la proclamation d'autres partis qui s'affirment anti-islamistes tout en soulignant qu'eux-mêmes sont des Musulmans et font l'apologie des valeurs islamiques qu'ils interprètent à leur façon ou à la manière d'oulémas, prétendus, parfois

mensongèrement, éclairés. Dans l'ensemble de la scène politique, nous sommes devant des élites populistes dont l'inhibition majeure est de conquérir le pouvoir et de s'y maintenir, ce qui pourrait inaugurer, dans un avenir plus ou moins proche, l'instauration d'une dictature ou religieuse, ou nationaliste et peut être militaire. Nous retombons dans le complexe, cher à Bourdieu, à savoir la reproduction. Une telle situation qui a pu se réaliser dans d'autres lieux, aboutit à l'annulation de la souveraineté populaire et de la démocratie auxquelles les rebelles du printemps arabe avaient cru. Les citoyens pourraient se voir dépouillés de tout droit de contrôle sur les décisions nationales majeures qui seraient prises, comme dans le passé, par le guide charismatique et son entourage dont l'objectif principal est de mettre la main sur les ressources du pays, en obéissant aux pressions et en sauvegardant les intérêts économiques des puissances étrangères. De toute façon, il est devenu évident qu'aucune force politique dans le monde arabe ne peut se maintenir longtemps au pouvoir sans le consentement des Puissances occidentales et c'est pour cette raison que nous avons assisté, au lendemain de la chute de Ben Ali, à un ballet des principaux chefs des partis Tunisiens auprès des gouvernements occidentaux qui, à leur tour, avaient entrepris des visites fréquentes à Tunis pour prodiguer probablement leurs conseils et marchander leur soutien.

Au-delà des changements réels dans la démocratie et la modernité, nous constatons les obstacles et les freins représentés par la perdurance d'un système global, hérité depuis des siècles. Nous connaissons la nature du système de gestion prépondérant dans tous les pays arabes. La logique des systèmes tend à la domination de la vie individuelle et collective par les appareils qui détiennent le pouvoir idéologique ou religieux et les cadres sociaux d'encadrement et de surveillance mais aussi par les détenteurs de l'argent. Il est plus facile d'abattre des régimes et des dynasties que de mettre bas un système qui perdure grâce à l'accord tacite des nouveaux dirigeants. En effet la chute des régimes autoritaires est plus souvent due à leur décomposition interne qu'au succès de mouvements d'opposition populaires. Cela aboutit effectivement soit à la reproduction de l'ancien système au niveau de ses structures de contrôle et de domination, soit à la victoire passive et formelle d'une démocratie réduite à un libre

choix politique dont le caractère superficiel est vite révélé par la faiblesse de la participation politique, qui aboutit à la suppression de la démocratie.

Dans le monde arabe, l'ouverture de l'économie sur le marché mondial n'a pas engendré un processus de démocratie, car cette ouverture a accru les inégalités et les solutions autoritaires pour protéger une minorité de plus en plus riche contre une majorité de la population de plus en plus pauvre. La phase de confiance absolue dans l'économie de marché et l'aide extérieure ne sauraient durer longtemps sans le développement d'une économie moderne compétitive et un développement endogène susceptible de transformer la société, la culture et l'économie.

Dans le monde arabe, la société demande une intervention de plus en plus importante de l'État, qui doit être, selon cette logique, un appareil de distribution à l'égard d'une société ou les assistés sont de plus en plus nombreux. C'est là une contradiction de taille. Comment une société civile revendique des droits pour protéger sa survie et sa liberté à un État auquel elle demande une assistance toujours plus massive dans l'emploi, le logement, la santé, l'alimentation, le transport etc.... ? Il ne s'agit pas pour les assistés de revendiquer une organisation sociale de la solidarité mais de demander à l'État la résolution des problèmes de la pauvreté et de la misère, quitte à abandonner à cet État la prise en main du contrôle total de la société en imposant sa domination. Il est vrai que dans les sociétés musulmanes, le concept de liberté est souvent absent au profit du concept de justice. Les Musulmans parlent du gouvernant juste mais ne revendiquent pas la liberté individuelle. La liberté est le produit de la modernité quand la Renaissance européenne mena une guerre contre le christianisme. Le mouvement humaniste, à l'origine de la promotion des sciences, avait imposé la séparation entre Dieu et la nature. Dieu n'est pas immanent dans la nature ; celle-ci obéit à des lois que l'homme peut découvrir par la raison pour devenir, comme l'affirma Descartes au XVII^{ème} siècle maître et possesseur de la nature. Dès ce moment, l'homme européen a cherché à détrôner Dieu en s'élevant à son niveau. Désormais, le concept de liberté devint le facteur déterminant de l'esprit conquérant de l'homme dans tous les domaines de son activité. La culture occidentale a fait de la liberté un concept uni-

versel sans lequel l'individu n'existe pas. Certes, la société, pour fonctionner s'est vue contrainte de réguler la liberté individuelle pour ne pas susciter l'anarchie et « la guerre de tous contre tous » selon l'expression de Hobbes. Toutefois, la liberté a pris de plus en plus d'extension, limitée seulement par la liberté d'autrui. Entre le souverain et les gouvernés, les rapports sont désormais définis dans le cadre d'un contrat. La souveraineté se déplace des mains du Monarque à l'ensemble des citoyens qui ont désormais, depuis les révolutions occidentales du XVIIème siècle, le droit de se révolter et de destituer le prince dans le cas où ce dernier porte atteinte aux droits et aux libertés des administrés. Dans les sociétés pré-modernes, voire même dans les régimes post coloniaux, le Souverain se place au dessus du droit et confisque la souveraineté populaire et viole dans l'impunité les droits et les libertés des individus. Bourguiba avait déclaré que les Tunisiens lui doivent leur liberté, considérant qu'il leur avait accordé un don qu'il pouvait retirer, et, par ailleurs, qu'il n'avait pas tardé à confisquer. Le chef s'arrogeait ainsi le statut de maître qui ne pouvait se maintenir que par la force et la violence. Dans les pays arabes postcoloniaux, le pouvoir suprême exerce une fascination chez les collaborateurs du système, au sein des institutions de surveillance et de contrôle - police, armée, parti unique...- chacun aspire à devenir le remplaçant et le futur maître et se place en position d'embuscade pour guetter le moment favorable pour destituer le chef qui, avec l'âge, l'usure du pouvoir et la décomposition du régime, finit par être destitué et se transforme à son tour en un esclave, exposé à la prison ou à une mort violente.

Cette réflexion nous montre les difficultés auxquelles une véritable révolution se voit confrontée. En histoire, il n'y a pas un déterminisme fatal. L'homme est capable de prodiges, au départ impossibles et qui finissent par se réaliser, mais ce sont là des exceptions rarissimes et qui sont, en général, préparées par des changements économiques et culturels qui n'étaient pas très visibles et qui furent pourtant l'œuvre de régimes despotiques et antidémocratiques comme en Corée du Sud, en Espagne, au Portugal... Nous pouvons également nous rendre compte que les révoltes qui semblent aboutir au statut quo 'ante, constituent en fait dans le devenir historique, des maillons d'une chaîne de progrès qui devaient se concrétiser par des avancées

importantes dans le prochain ou le moyen terme. Toutefois, le devenir politique semble inquiétant. Depuis des siècles en effet, nous ne sommes plus un peuple qui va de l'avant mais nous sommes un peuple qui veut réanimer le passé. Le déclin, l'appauvrissement, la dépendance, le néocolonialisme ont engendré une mentalité millénariste, un espoir de recréer le paradis perdu et le désir de réaliser le salut dans cette terre et au ciel. Les marginalisés, les exclus sociaux et d'une façon générale les milieux populaires se sont jetés dans les bras d'un islamisme qui se présente comme les pourfendeurs des ténèbres et les futurs sauveurs en proclamant que la solution est l'Islam. En face, les forces dites modernistes qui assument l'échec de la politique du développement, de la démocratie et de la modernité ne proposent aucun programme crédible de sortie de crise et se montrent impuissants à concevoir une politique de grands changements. Les islamistes, qui se sont tenus à l'écart des événements qui ont abouti à la chute de Ben Ali, ont cru que l'occasion était particulièrement propice pour accéder au pouvoir malgré une conjoncture particulièrement défavorable. Assez vite cependant, ils se sont rendu compte qu'il existe un fossé profond entre leurs promesses électorales, les réalités objectives de la situation économique et sociale et les contraintes de l'exercice du pouvoir. Leur gestion politique, conjuguée avec leur inexpérience dans tous les domaines et notamment sécuritaire ont engagé le pays au bord de la faillite. Devant le mécontentement généralisé, ils ont dû entreprendre une répression aveugle à l'encontre de tous les opposants, journalistes, cinéastes, hommes de cultures... Le gouvernement a dû recourir à une répression violente à l'encontre de manifestations organisées par les masses populaires que la Nahdha prétendait protéger et défendre. Les milices des Ligues de protection de la révolution, protégées par le pouvoir, entretiennent un climat de terreur contre les partis, les syndicats et les opposants à l'islamisme. Tout cela a créé un climat qui a favorisé des assassinats politiques et l'émergence de bases terroristes dans le pays. Les illusions sur la solution islamiste sont perdues aux yeux de larges secteurs de l'opinion publique.

Nous voulons terminer cette réflexion en attirant l'attention de la classe politique et de la société civile sur certaines confusions. Le processus de modernisation, engagé depuis le XIX^{ème} siècle et accé-

léré par la colonisation et l'État postcolonial, n'est pas la modernité, qui suppose la sécularisation, le respect et l'autonomie des pouvoirs, des élections qui ne sont pas trafiquées et la liberté des individus dans l'expression et la publication. De la même façon, une politique de libéralisation, qui assure un certain niveau de liberté d'expression n'est pas la démocratie. La politique de libéralisation peut être accordée par un pouvoir politique autoritaire pour empêcher justement l'instauration de la démocratie, mais ce pouvoir despotique considère qu'il n'est pas engagé par les concessions qu'il avait accordées et qu'il pouvait annuler à tout moment, ce que nous avons vu sous le régime bourguibien. La démocratie est au contraire fondée sur des règles strictes, garanties par des institutions autonomes et respectées par tous, règles auxquelles les gouvernants et les gouvernés sont également soumis. Dans ce contexte et contrairement aux anciens despotismes, toutes tendances confondues, on ne peut parler en Tunisie de modernité et de démocratie sous le règne de Bourguiba, alors que les règles fondamentales de la démocratie étaient bafouées. Comme les despotes, Bourguiba fut un grand réformateur dans des domaines importants de la société tunisienne, notamment dans la démocratisation de l'enseignement, de la santé, du logement mais surtout il avait souhaité que son tombeau porte l'épithète de «libérateur de la femme». Pour mener sa politique, il a cru qu'il devait disposer de tous les pouvoirs et à lui seul. Ses héritiers sont balancés entre deux alternatives, la nostalgie et la perte de mémoire. N'est-ce pas là, d'une façon générale, une démarche qui consiste à justifier les despotes et à oublier leurs victimes?

11. Bibliographie

- Bourguiba, Habib. *Discours*, 24 voll., Tunis, Ministère de l'Information, 1974-1981. Camau et Geisser
- Camau, Michel – Geisser, Vincent (dir.). *Habib Bourguiba. La trace et l'héritage*, Paris, Karthala - Aix-en-Provence, Institut d'étude politiques, 2004.
- Chékir, Hafidha. *Le Statut des femmes entre les textes et les résistances*, Tunis, Chama, 2000.

- Kraïem, Mustapha. *La Tunisie précoloniale*, Tunis, Société tunisienne de diffusion, 1973,2 voll.
- . *Nationalisme et syndicalisme en Tunisie 1919-1929*, Tunis, UGTT, 1976.
- . *Le mouvement social en Tunisie dans les années Trente*, Tunis, CERES, 1984.
- . *Pouvoir colonial et mouvement national*, Tunis, Alif, 1990.
- . *Le monde arabe au ban de l'histoire*, Tunis, La Maghrébine, 2009.
- . *Aux origines de la révolution tunisienne*, Tunis, MIP, 2011.
- . *État et société dans la Tunisie bourguibienne*, Tunis, MIP, 2011.
- Talbi, Mohammed. *Pladoyer pour un Islam moderne*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2004.
- . "Un appel pour la constitution d'une association des musulmans coraniques", in *Le Maghreb*, 07-10-2012.
- . "Le Coran est liberté et laïcité", in *Le Maghreb*, 14-04-2013.
- . "Comment tous les partis contribuent à une dictature religieuse sous la houlette de la Nahdha", in *Le Maghreb*, 9-04-2013.
- . "Mohamed Talbi, interdit de constituer une association contre le salafistes, s'adresse à Marzouki (audio)", in *Le Maghreb*, 17-03-2013 et aussi <www.businessnews.com.tn/>.
- Touraine, Alain. *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.

